

Maintenant

10

OCTOBRE 1962

GREGORY BAUM :

CECUMÉNISME OU CONVERSION ?

PASTEUR DANIEL POURCHOT :

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE

PASTEUR JACQUES BEAUDON :

JEHAN CALVIN ET SA RÉFORME

REV. PETER DAVISON :

L'ÉGLISE ANGLICANE

ET LE CONCILE DU VATICAN

BENOÎT LACROIX :

LA CHARITÉ ET LES ÉLECTIONS

HENRI DALLAIRE :

JOURNALISME, POLITIQUE ET VÉRITÉ

RITA CADIEUX :

L'UNIVERS DE LA FEMME

PIERRE SAUCIER :

LE CARDINAL EST-IL SEUL À LIVRER

LA BATAILLE DE LA SOCIALISATION ?

MICHEL VAN SCHENDEL :

AUSTÉRITÉ OU POLITIQUE

À COURTE VUE

JACQUES GIRARD :

POLITIQUE DE GRANDEUR

DE L'A.G.E.U.M.

NOËL PÉRUSSE :

PAN ! SUR LA GUEULE

PIERRE VAN RUTTEN :

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE :

UNITÉ ET DIVERSITÉ

MAINTENANT :

DIAGNOSTIC EN VRAC

Sommaire complet
page suivante

LE CONCILE ET NOS IMPATIENCES

Vis-à-vis des informations qui, selon toute apparence, seront rationnées et passées au crible, les journalistes et les diverses techniques de diffusion sont visiblement impatients. Il faut, certes, comprendre ces hommes qui exercent un métier aux multiples exigences, dont celle de satisfaire un public assoiffé de nouvelles. Impatience des *informés* qui veulent savoir rapidement, le bon comme le moins bon, l'utile comme l'inutile. Impatience des informateurs qui se doivent de relancer sans cesse l'intérêt, de trouver « tout ce qui accroche » dans un domaine extrêmement compétitif. Et voilà que les sources d'informations ne semblent pas tellement abondantes, intéressantes, voire croustillantes.

INFORMATEURS ET « INFORMÉS »

Les uns et les autres doivent savoir que le Concile n'est pas une assemblée générale de l'O.N.U. et que les sujets discutés ne sont pas de l'ordre du sensationnel, pas toujours même de l'ordre du sensible. Il ne sera pas facile de mettre en manchette des problèmes tels que le mystère de l'Eglise, son insertion dans le monde, le message évangélique à transmettre intégralement et efficacement. Là se trouvent les vraies réalités et là est l'esprit du Concile. Le danger est sérieux de manquer l'essentiel, les vraies valeurs. Que beaucoup d'informateurs et un large public aient le désir sincère et honnête

sommaire

H.-M. Bradot, O. P. : Le Concile et nos impatiences	317
Chan. Jacques Leclercq : L'Eglise et la vie	321
Gregory Baum, O. S. A. : Dialogue œcuménique ou conversion ?	323
Pasteur Jacques Beaudon : Jehan Calvin et sa Réforme	325
Pasteur Daniel Pourchot : L'Eglise Evangélique Luthérienne	326
Rev. Peter Davison : L'Eglise anglicane et le Concile du Vatican	329
Rita Cadieux : En marge d'une conférence sur l'univers de la femme	332
Roger Duhamel : La liberté de tout dire, même l'inutile	333
Denis Duval, prêtre : Du nouveau dans le secteur hospitalier	334
Jacques Girard : Politique de grandeur de l'A.G.E.U.M.	335
Pierre Saucier : Le Cardinal est-il seul à livrer la bataille de la socialisation ?	337
Michel van Schendel : Austérité ou politique à courte vue	338
Noël Pérusse : Pan ! sur la gueule	339
Claude Déry : Du dialogue à l'action	340
Jean-Paul Vanasse : Quand repassera la ferveur...	341
Le Directeur : Faussetés sur le Canada	342
Martin Dionne : Aurons-nous un nouveau calendrier scolaire ?	343
H.-M. B. : Un télé-accueil	344
Benoît Lacroix : La charité et les élections	347
Diagnostic en vrac	348
Guy Robert : Trois collections	349
Anne de Nomerenge : Le théâtre lyrique : Pourquoi pas ?	350
B. Dupriez, Roland Jacob : Livres	352
Pierre van Rutten : Littérature contemporaine : unité et diversité	354
Henri Dallaire, O. P. : Journalisme, politique et vérité	356

d'un tel regard sur le Concile, on ne peut en douter. Par contre, que d'autres s'attacheront à relever et à retenir des à-côtés, comme les divergences entre évêques, des potins et des rumeurs de basse qualité ! Pour eux, ce sera le Concile, et tout l'intérêt qu'il suscite.

UN MOYEN, NON UNE FIN

Il appartient au Bureau de Presse du Concile de transmettre les informations comme *moyens* et non à titre de *but*. Tâche délicate où les responsables auront à pratiquer, avec une prudence exceptionnelle, la double politique de la « bouche ouverte » et de la « bouche cousue ». Ils devront juger de l'opportunité dans la nouvelle, de sorte qu'elle ne fausse jamais l'esprit et les vraies perspectives. On y mettra de la discrétion et le silence sera le plus souvent d'une grande sagesse. Trop de place à l'accidentel, c'est surtout ce qu'il faut craindre.

Par contre, il serait malheureux que des clercs timorés refusent l'information, par crainte que l'Eglise apparaisse trop humaine. L'Eglise en laquelle nous croyons est pleinement humaine jusque dans sa divinité même et pleinement divine jusque dans son humanité. Vrai Dieu et vrai Homme est le Chef ; vraiment divine et vraiment humaine est son Eglise. Alors, ne cédon pas au scandale des faibles et avançons vers la maturité de la foi.

DEUX ATTITUDES

Selon que les catholiques sont « actifs » ou « passifs », ils attendent *trop* ou *trop peu* du Concile. Les premiers se souviendront que leur Eglise transmet une foi et une morale immuables et qu'elle ne peut procéder à la façon des partis politiques, qui vont dans le sens des intérêts humains et à la recherche de la popularité, à savoir du vote. Par contre, les seconds semblent oublier la capacité d'adaptation et de rénovation dont l'Eglise a donné tant de preuves, tout spécialement dans les moyens d'insérer le message évangélique dans le monde. Il importe donc que l'optimisme des uns et le pessimisme des autres se corrigent par un retour à la vraie nature de l'Eglise et de son rôle.

IMPATIENCE CATHOLIQUE

Les catholiques pour qui le Concile est « l'affaire des curés », entendons des hauts dignitaires ecclésiastiques, ne pèchent aucunement contre la patience. Eux n'aspirent pas à faire bouger l'Eglise, à la sortir, et eux avec elle, d'habitudes séculaires, d'idées toutes faites, de préjugés bien-pensants, d'un conformisme bourgeois, sinon pharisaïque. Ils n'ont qu'une peur : celle de se retrouver devant un Evangile à l'état *pur*.

Les impatientes sont les chrétiens « actifs », au zèle sincère, au dynamisme généreux, qui réclament à cor et à cri leur part de responsabilité, comme leur part d'héritage. Ils vont si loin que leurs pasteurs s'en émeuvent et les jugent souvent très sévèrement. S'il faut féliciter ces chrétiens de leurs aspirations, il faut aussi leur demander la prudence, afin que leur empressement ne brise rien. Ne l'oublions pas, le péché d'impatience se retrouve dans toutes les divisions de la chrétienté. Impatience de serviteurs ardents qui veulent arracher l'ivraie, au risque d'arracher la bonne herbe. Certes, faut-il changer tout ce qui peut et doit être changé, sans oublier qu'au nom de la même sagesse, il faut accepter tout ce qui peut et doit être accepté.

Face au Concile, puissions-nous, *actifs* et *passifs*, retenir la troisième partie de la formule connue : enfin, assez de lucidité et de courage pour distinguer entre ce qui doit être changé et ce qui doit être accepté.

L'UNION DES ÉGLISES

Que la division des chrétiens soit une souffrance et un objet de scandale : voilà le fait. Que l'union soit ardemment désirée, il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir villes et villages, de feuilleter livres, revues et journaux. Un climat est créé qui permet des rencontres amicales et qui fait qu'on ne tolère plus aujourd'hui, du côté protestant comme du côté catholique, les déclarations partisans, comme l'a prouvé un incident récent.

Que l'unité se fasse à ce Concile, c'est là une illusion à laquelle les plus optimistes ont eux-mêmes renoncé. « Ce n'est pas mûr » dit-on. En effet, les divisions de chrétienté qui pourraient se comparer à des chicanes

de famille, qui se sont aggravées par des disputes, des haines, surtout un silence boudeur, ne se réparent pas si rapidement. Qu'importe ! l'orientation est donnée et un jour, à l'heure de Dieu, l'unité s'accomplira.

QUELQUES CONCLUSIONS

Si réformateur que puisse être le Concile, nous serons déçus sur un point ou sur l'autre. Nous avons à accepter la patience éternelle de Dieu, la patience de l'Eglise, aussi le temps. Le christianisme fut à son début une révolution. Il était jeune et neuf. Aujourd'hui, c'est plutôt dans une évolution à la fois audacieuse et prudente, en dosant le progrès et la tradition, que l'Eglise accomplira sa mission. Il ne faut pas bousculer les hommes, mais les sauver ; il ne faut pas l'unité à tout prix, en « assouplissant certains dogmes » comme certains le souhaiteraient. Il ne faut pas l'adaptation de la religion au monde, par les moyens douteux comme des compromis avec la morale. Il ne faut pas tendre la main au communisme, si une telle politique devient une trahison de la foi.

Enfin, mettons de côté cette sorte d'apologétique où l'Eglise apparaît toujours triomphante ; les revendications absolutistes d'adolescents, pour qui l'impossible n'existe pas. Nous sommes d'une Eglise militante et le Concile en sera la preuve vivante. Tout comme nous sommes une Eglise en marche, peuplée de pécheurs, qui sait un peu mieux chaque jour son immense besoin de rédemption.

H.-M. Bradet, O. P.

POUR OU CONTRE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

Poursuivant sa politique d'information dans tous les sens, *Maintenant* organise deux débats publics : l'un à Québec : mercredi le 24 octobre à 8 h. 30 au monastère des Pères Dominicains, 175 ouest, Grande-Allée, Québec 6 (coïncidant avec le Salon du Livre).

L'autre à Montréal, mercredi le 31 octobre, au Monastère Saint-Albert-le-Grand, 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 26.

Quatre exposés de dix minutes chacun, suivis de questions de l'assistance. Deux orateurs présenteront le *pour* et deux autres le *contre*. Les noms des participants seront publiés dans les journaux.

Ce communiqué est une invitation. Aucune carte spéciale ne sera adressée.

TROPHÉE « MAINTENANT »

Maintenant annonce la création de deux trophées qui seront décernés en Janvier 1964. Les modalités et la procédure seront déterminées dans la livraison de novembre.

Un premier trophée sera remis à l'auteur du meilleur livre religieux de l'année (octobre 1962 à décembre 1963).

Le second trophée sera décerné soit au journal étudiant soit à l'hebdomadaire régional qui découvrira et commentera le mieux les actualités chrétiennes chez nous et à travers le monde.

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal 26, P.Q. Tél. 739-2758.

Le Ministère des postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et
l'envoi comme objet de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable.

L'Eglise et la vie

Cet article revient un peu sur le précédent ; mais la question est si importante qu'on ne peut négliger aucune précision.

LE CHRIST ET L'INSTITUTION

Dans les églises non catholiques, et dans le mouvement œcuménique en particulier, il est usuel de distinguer l'Eglise-institution et l'Eglise-événement.

Il n'est pas difficile de comprendre ce que signifie le terme Eglise-institution. Il implique que le message du Christ s'exprime par une institution établie par Dieu pour maintenir la foi, la préciser quand il le faut, conduire les fidèles. La notion de l'Eglise-événement a été proposée par ceux qui ont l'impression que l'institution ecclésiastique empêche d'aller au Christ, parce qu'elle fige le christianisme dans des formules et des cérémonies qui deviennent une fin en soi.

L'Eglise catholique est l'Eglise-institution par excellence. Nous sommes convaincus qu'on ne trouve pas le Christ en dehors de l'Eglise, et du moment qu'on s'écarte de l'Eglise, nous sommes convaincus qu'on s'égare.

Mais faisons attention à la portée des formules. On ne trouve pas le Christ hors de l'Eglise ; mais il ne s'ensuit pas que tout le monde le trouve dans l'Eglise : cela dépend du motif pour lequel on y adhère et de ce qu'on y fait.

Pour commencer, il faut bien reconnaître que le Christ ne s'est pas beaucoup préoccupé des institutions ecclésiastiques. Sans rompre avec le culte existant chez les Juifs, il en parle peu et ne cesse d'appeler à transformer la vie. L'idée de l'Eglise-événement est que l'Eglise est le fruit d'une action permanente du Saint-Esprit, qui suscite constamment la vie religieuse, l'« événement ». Et ceci ne nous paraît pas fort différent de ce que nous voyons dans l'Evangile.

Il l'est cependant un peu, et ce peu suffit à tout changer. Parce que, si Jésus ne cesse d'insister sur le primat de l'amour, sur l'inutilité des rites et des pratiques, quand ils n'expriment pas l'amour, il sélectionne cependant douze apôtres parmi ses disciples, il les charge de continuer son œuvre, et, en eux, il fonde l'Eglise.

Dès que Jésus ne se trouve plus visiblement présent, l'Eglise s'affirme. Etre chrétien, c'est être membre de l'Eglise.

NÉCESSITÉ ET DANGER DE L'INSTITUTION

Comment se passer de l'institution ? Comment marcher d'accord, à plusieurs milliers, plusieurs millions, plusieurs centaines de millions, sans organisation sociale, sans dirigeants ? Comment maintenir une société religieuse sans credo ? Il suffit de voir ce qui se passe chez les protestants, au conseil œcuménique des Eglises, pour se rendre compte de cette nécessité.

J'ai été un jour en rapport avec un jeune chrétien qui avait trouvé le Christ après un assez long itinéraire spirituel, et il m'a expliqué qu'il n'était ni catholique, ni protestant, parce que, à son avis, le christianisme se corrompt inévitablement, du moment qu'on forme une Eglise. Il partait rejoindre au Paraguay une colonie de chrétiens libres qui s'y est formée sans credo, sans règle, en se basant uniquement sur la charité. Ils étaient déjà plusieurs milliers, des familles, des célibataires. Mais il n'a jamais pu m'expliquer comment ils arrivaient à vivre ensemble, à plusieurs milliers, sans élire certains chefs, sans accepter un minimum de règlement.

Pas de vie en commun sans institutions. Mais le danger de toute institution est de se prendre comme sa fin à elle-même et d'oublier la raison qui l'a fait naître.

On trouve cela partout, dans l'Etat et dans les maisons de commerce, dans les sociétés sportives. Quand les institutions existent depuis un certain temps, elles risquent toujours que les dirigeants fassent de l'institution son but à elle-même, ne cherchant plus qu'à la rendre importante comme telle, et à assurer sa stabilité. Les usages existants prennent alors une valeur en soi, et on oublie le motif pour lequel ils ont été établis. On cherchera, par exemple, la grandeur de l'Etat, et non plus le bonheur des citoyens. C'est pourquoi les sociétés périssent toutes au bout d'un certain temps, finissent par disparaître et par être remplacées par d'autres plus jeunes. Parfois elles croulent à la suite d'une révolution qui s'explique parce que les abus se sont accumulés, causant une sclérose à laquelle on ne peut porter remède par des moyens institutionnels.

L'Eglise ne diffère, à cet égard, des autres sociétés que par quelques traits. Elle peut aussi se scléroser ; elle peut connaître des effondrements ; elle peut se réduire. Mais nous savons qu'elle ne disparaîtra jamais entièrement, parce qu'elle porte les promesses d'éternité. Ensuite la révolution y est impossible, parce que sa constitution est établie par Dieu même. Mais son histoire, comme celle de toute société, est une succession de victoires et de défaites, et les unes comme les autres dépendent de la fidélité au Christ.

Fidélité au Christ ? Fidélité de l'Eglise ? Peut-on accuser l'Eglise d'être infidèle au Christ ? C'est ce que les protestants ont fait, lors de la Réforme. Ce qu'ils n'ont pas compris, c'est que l'Eglise est le Christ vivant parmi les hommes, qu'elle a été fondée par le Christ lui-même pour continuer à vivre parmi nous, et qu'on ne trouve pas le Christ hors de l'Eglise. Elle est présence rédemptrice, et même s'il est convenable que certaines âmes désirant le bien, trouvent le Christ hors de l'Eglise, parce qu'elles ne connaissent pas l'Eglise, c'est encore par elle que, sans le savoir, elles rencontrent le Christ. Les hommes trouvent le Christ présent parmi nous grâce à l'Eglise, et le Christ a promis qu'il n'abandonnera jamais son Eglise.

Mais l'Eglise se compose aussi d'hommes qui sont plus ou moins fidèles. Quand les chrétiens sont infidèles, la face du Sauveur s'estompe parmi nous. Et le danger de l'institution est qu'on perde plus ou moins de vue que son rôle est uniquement de présenter le Christ aux hommes.

Le passage se fait sans même qu'on s'en aperçoive. Puisque le seul but de l'institution est le Christ, tout ce qui donne du prestige, de l'autorité, de l'éclat à l'institution semble devoir servir le Christ. Cela explique qu'en lisant certains organes de presse catholique, on ait l'impression que la vie de l'Eglise consiste uniquement en solennités, avec des dignitaires portant des titres ronflants et des costumes éclatants. Et cela donne une impression toute différente de l'Evangile. Un des signes les plus réconfortants de la renaissance catholique actuelle se trouve dans la réaction à peu près générale contre cette conception, et le Concile s'annonce sous le signe d'un retour à l'Evangile.

Il ne s'agit nullement de mettre l'institution en question. Jamais, au contraire, il n'y a eu dans l'Eglise plus d'attachement et de soumission, plus d'esprit de collaboration, et en même temps, un sens plus vif de la hiérarchie. Peut-être fallait-il en arriver là avant qu'il fût possible de songer à déblayer. En somme, la plus grande erreur de la Réforme a été d'emprunter la voie de la révolte. Elle rendait par là impossible à elle-même de réformer authentiquement l'Eglise, car on ne nettoie pas une maison en la faisant sauter. Et elle a provoqué dans l'Eglise, par contrecoup, un vent de réaction, une peur de la critique et de l'initiative, qui a poussé à ne plus se préoccuper que de renforcer les caractères institutionnels.

Mais tout cela est passé, et nous accédons à une période admirable de synthèse entre l'institution et la vie, liant l'institution à la vie, avec la préoccupation qu'elle soit au service de la vie dans tous ses recoins — de la vie et de la vie du Christ.

TOUT POUR LA VIE DU CHRIST

Mais oui, l'Eglise est là pour nous aider à mieux aimer, à mieux servir, pour nous aider à être authentiquement les disciples du Christ. Si l'Eglise ne nous conduit pas au Christ, il est inutile d'en faire partie. Je suis catholique parce que je crois qu'en dehors de l'Eglise catholique, il n'y a pas moyen d'être pleinement chrétien.

Cela ne signifie pas, nous l'avons vu, qu'on soit pleinement chrétien, du moment qu'on professe d'adhérer à l'Eglise catholique. D'une certaine manière, tout reste encore à faire. Mais, en dehors de l'Eglise, il est vain d'essayer.

Dans la fougue des controverses, il y en a qui ont parfois cru qu'adhérer à l'Eglise et suivre ses lois disciplinaires, aller à la messe, faire maigre le vendredi, observer un certain nombre de préceptes de morale, était tout le problème. La religion était pour eux une sorte de conformisme ecclésial. Quand on était dans l'Eglise, on était le peuple de Dieu ; les autres étaient les réprouvés, les mécréants, quelle que fût d'ailleurs leur bonne volonté ou leur sincérité. On ne disait pas : « Nous avons de la chance de connaître ce que nous connaissons, et nous n'y avons guère de mérite, car cela vient de ce que nous sommes nés dans tel milieu, et nous ne l'avons pas choisi ! Mais cela entraîne pour nous le devoir d'être la lumière du monde, et non, simplement, de vaquer à notre petit salut personnel ». On ne disait rien de tout cela ; on disait : « Nous sommes les bons ; ils sont les réprouvés ».

Je dis qu'il y en avait de la sorte ; mais je ne suis pas tout à fait sûr qu'il n'y en ait plus. En tout cas, quand il m'est arrivé de parler dans des milieux non catholiques, et que je disais que je suis catholique pour le Christ, parce que c'est dans l'Eglise catholique que je trouve le Christ, et que j'irais ailleurs, si je trouvais mieux le Christ ailleurs, on me disait : « Vous n'êtes pas un vrai catholique ».

Ceci indique bien ce que doit être notre objectif. Tous ensemble, nous devons travailler à ce qu'il soit d'une évidence éclatante que l'Eglise catholique est l'Eglise du Christ.

Autrefois on faisait des raisonnements en forme, et puis on croyait que c'était fini ; mais aujourd'hui on se rend compte que les raisonnements ne tiennent pas contre la vie. Les cadres sont nécessaires, les cadres du credo et ceux de la hiérarchie. On doit savoir quelles sont les fonctions de chacun. Mais les cadres ne sont que des cadres ; il faut encore savoir ce qu'on va mettre dedans. L'orthodoxie de la foi a pour but d'orienter vers une vie authentiquement chrétienne, et si ceux qui professent la doctrine n'en manifestent pas les conséquences dans leur vie, on ne croira pas à la valeur de ce qu'ils professent.

C'est au Canada, je crois, que quelqu'un disait : « Il est temps de sortir de la chrétienté pour entrer dans le christianisme ». Je crois qu'il voulait dire à peu près ce qu'on vient de lire. Il est temps d'entrer dans un christianisme qui anime la vie des chrétiens et ne se borne pas à énoncer des principes, un christianisme qui manifeste la valeur du christianisme par ce que les chrétiens font, et non seulement par des formules. Si nos formules sont les bonnes, notre vie doit le montrer.

Le Canada français est un des peuples les plus catholiques du monde. Le problème est que le Canada français montre au monde ce qu'est un peuple catholique, que ce soit si beau qu'il donne à tous le désir de le devenir, et que ceux qui ne parviennent pas à croire en aient le cœur crevé.

Jacques Leclercq

Il est arrivé assez souvent qu'on croie défendre la vraie tradition, alors qu'on ne défendait en réalité que des idées et des formes archaïques et dépassées. Aussi bien l'Eglise, en tant qu'institution terrestre, court-elle le risque de s'installer ici-bas sur terre, comme si elle était déjà chez elle, in patria, et d'oublier qu'elle est toujours in via. C'est pourquoi la forme terrestre de l'Eglise doit toujours être brisée, de telle sorte que sa « sécularisation » historique tourne au salut.

Mgr Grosche :
Das prophetische
Element in der Kirche,
Hochland, août 1956, p. 502

Dialogue œcuménique ou conversion ?

Nous croyons que Dieu veut que tous les hommes trouvent leur salut dans l'Eglise. Notre témoignage dans le monde se doit d'attirer l'humanité vers cette Eglise à laquelle le Christ s'est identifié.

Aussi, les Catholiques désirent-ils la conversion de ceux qui ne croient pas au Christ. Ils prient pour la réconciliation de l'humanité entière dans l'Eglise du Seigneur, car ils sont convaincus qu'il y a bien des dons divins que même le Protestant fidèle ne peut partager qu'à l'intérieur de l'Eglise catholique.

Et pourtant les prêtres catholiques engagés dans le dialogue œcuménique se défendent de chercher à convertir leurs partenaires protestants. Le Cardinal Léger lui-même n'écrivait-il pas récemment dans sa lettre pastorale sur l'unité chrétienne que « ce dialogue n'a pas pour but de réduire les autres au silence, ni de les convaincre » (*Chrétiens désunis*, Montréal 1962, p. 13) ?

Mais alors comment se peut-il qu'un catholique fasse ainsi abstraction de vouloir attirer ses frères chrétiens vers l'Eglise ?

Les sceptiques diront sans doute que les prêtres catholiques se servent du dialogue œcuménique comme d'une nouvelle forme de « diplomatie ». L'œcuménisme serait une technique de conversion. Les prêtres qui s'y livrent affichent le désintéressement, mais au fond ils cherchent par leur sympathie extérieure à désarmer leurs partenaires, les amenant peu à peu à quitter leur attitude défensive, voire même à admettre la faiblesse de certaines de leurs positions. Ils préparent ainsi le moment où ils pourront enfin jeter sur table leurs cartes d'atout et affirmer d'emblée les exigences de l'Eglise catholique.

L'ŒCUMÉNISME : SOURCE D'UN RENOUVEAU CATHOLIQUE

Non ! le scepticisme n'a pas sa place ici. Le catholique engagé dans l'œcuménisme a droit à la confiance quand il déclare que la conversion n'est pas le but qu'il poursuit. Il faut croire à sa sincérité. Mais alors quelle est donc son intention si ce n'est d'amener ses frères à partager sa foi ?

TROIS DÉCOUVERTES

1 — Le dialogue œcuménique a pour but de nous permettre de comprendre la pensée des autres et d'aider les autres à saisir notre manière de voir. Ce n'est certes pas une tâche facile. Il faut beaucoup d'efforts et une grande sympathie pour comprendre par l'intérieur les croyances religieuses des chrétiens d'une confession différente. Nos jugements sont habituellement hâtifs et superficiels. Nous nous laissons prendre par la première faiblesse d'une doctrine, sans aller au fond des questions. Nous sommes plutôt portés à interpréter la doctrine des autres sous un éclairage défavorable. Le résultat le plus intéressant et, si je puis dire, le plus bouleversant du vrai dialogue œcuménique, c'est que souvent, pour la première fois, nous commençons à comprendre les convictions religieuses des autres et à en apprécier les données positives.

2 — A cette première découverte s'en ajoute une deuxième. A mesure que progresse le dialogue œcuménique, nous percevons que la présentation actuelle de la doctrine catholique est elle-même conditionnée par nos controverses passées. Nous avons défendu notre point de vue particulier. Et, dans cette défense, nous l'avons trop exclusivement mis en relief. Au lieu de tirer profit des objections que nous faisaient les protestants et de chercher à y découvrir les parcelles de vérité qu'elles recelaient, nous nous sommes enfoncés dans les tendances qu'on nous reprochait. Il nous est même arrivé d'appuyer trop fortement sur tel ou tel élément de la doctrine chrétienne au détriment de l'ensemble. En somme, pour reprendre une expression du Cardinal Léger, les controverses ont « durci » nos positions (*ibid.*, p. 10).

3 — Le dialogue avec nos frères protestants nous révèle encore — et c'est là une troisième découverte — que notre théologie a besoin d'être purifiée et de s'ouvrir davantage. La critique protestante met souvent le doigt sur des faiblesses réelles de la vie de l'Eglise ; elle nous montre des points où nous ne sommes pas aussi fidèles que nous devrions l'être à l'Evangile et à la tradition. Elle nous permet ainsi de nous rendre compte que si nous possédons la vérité dans son entier, nous avons cependant encore beaucoup à apprendre. Il nous faut donner à nos façons de voir et d'agir plus de maturité, il nous faut les élargir et même les modifier souvent.

Envisagé sous cet angle, le dialogue œcuménique s'avère un instrument de renouveau dans la vie et la pensée de l'Eglise.

LES AVATARS DE NOTRE THÉOLOGIE

Nous pourrions, du reste, donner de nombreux exemples de cette aide que le dialogue œcuménique peut ainsi nous apporter. Contentons-nous de nous arrêter à quelques points du domaine théologique où se fait particulièrement sentir le besoin d'un ressourcement biblique et traditionnel. Il existe des catholiques qui appuient tellement sur l'efficacité objective des sacrements qu'ils en viennent à négliger partiellement le rôle de la foi. Certains catholiques par ailleurs seront portés à insister exclusivement sur l'effort humain et le mérite dans la sanctification, au détriment de la doctrine scripturaire souvent rappelée par les Conciles que c'est Dieu qui sanctifie l'homme et que c'est en lui que toute œuvre bonne trouve sa source. On rencontrera également des catholiques qui ne considèrent la foi que comme un assentiment de l'esprit à un corps de doctrines au lieu d'y voir plus justement un engagement de tout l'être (incluant évidemment l'intelligence) au Dieu qui se révèle dans le Christ. Enfin, il arrive souvent que les catholiques envisagent l'Eglise presque exclusivement en termes de hiérarchie et d'autorité et mettent en veilleuse le rôle du Saint-Esprit qui meut et inspire tout le peuple chrétien.

On pourrait allonger facilement cette énumération. Ces tendances sont réelles. Mais heureusement elles ne sont pas les seules. Et pour ne pas être injustes, il faut ajouter que ces tendances sont, dans la majorité des cas, des réactions excessives qui proviennent de nos controverses avec les premiers Réformateurs. Quoi qu'il en soit, grâce au dialogue

œcuménique, un mouvement a pris naissance dans l'Eglise qui cherche à recouvrer les éléments négligés de la tradition catholique et à donner un meilleur équilibre à la théologie et à la spiritualité catholiques. Ceci, du reste, nous permet de voir l'intention qui anime l'œcuméniste catholique : ce qu'il recherche avant tout c'est le renouveau de l'Eglise ; et le dialogue avec ses frères séparés lui apparaît comme un instrument merveilleux pour atteindre cette fin.

UN RENOUVEAU DU PROTESTANTISME

Toutefois, il ne faudrait pas penser que le catholique est le seul sur qui le dialogue œcuménique exerce une influence. Nos partenaires protestants y trouvent les mêmes avantages. S'il nous permet de nous débarrasser de nos préjugés, et de comprendre nos frères séparés, même lorsque nous ne pouvons pas admettre leur doctrine, ceux-ci, de leur côté, apprennent à connaître le catholicisme et à y découvrir une vision particulière de l'Evangile. A mesure que s'éteignent les préjugés superficiels, le propos des protestants sur le monde catholique prend un ton différent. Et, comme la plupart des œcuménistes sont des professeurs de théologie, cette nouvelle atmosphère s'étend à leurs disciples et même aux pasteurs et aux éducateurs.

En 1921, Paul Claudel m'écrivait de Copenhague : « Tout ce que je peux dire est qu'avant tout je suis un catholique ». Mais il était catholique comme on est universel. « Je ne crois pas, précisait-il, que la religion soit l'effet d'une espèce de transe hypnotique appelée conversion, où l'on ne puisse se maintenir qu'en se fourrant la tête dans un sac et se préservant, comme les pharisiens, de tout contact impur. Ce n'est pas un appauvrissement et une mutilation, comme le sont les hérésies, comme l'était cet affreux, cet infect

Nos partenaires protestants se rendent également compte au cours des dialogues que certaines de leurs doctrines théologiques ne sont pas simplement des conclusions tirées de l'Ecriture, mais qu'elles ont souvent été conditionnées par les polémiques de la Réforme du XVII^e siècle. Ils s'aperçoivent qu'ils ont négligé bien des points de la révélation biblique. Qu'on pense, par exemple, au sacramentalisme et à l'ecclésiologie du Nouveau Testament. Les conversations iréniques qu'il ont avec des théologiens catholiques les amènent à recouvrer certains de ces éléments. Le dialogue s'avère donc pour eux comme un facteur de renouveau doctrinal.

Ainsi, quand on se donne la peine d'examiner attentivement les effets du dialogue œcuménique tant du côté protestant que du côté catholique, on constate rapidement que s'il existe des différences profondes entre les confessions chrétiennes, la distance qui nous sépare se fait moins grande. Ce « rapprochement » n'est pas l'œuvre d'un compromis ou d'un abandon de nos traditions anciennes, mais d'une plus grande fidélité à l'Ecriture et d'une meilleure intelligence de la Parole de Dieu dans la communauté liturgique qu'est l'Eglise.

Replacé dans ses perspectives véritables, le dialogue œcuménique se propose un but infiniment plus important que la « conversion » de quelques individus ; il s'efforce de transformer le milieu chrétien.

Gregory Baum, O. S. A.

rationalisme du XIX^e siècle dont j'ai tant souffert et dont nous sommes enfin sortis. C'est un prodigieux enrichissement ou, plutôt, c'est une plénitude. Je crois que la Révélation est venue pour l'ensemble de la Création et que partout elle porte de la lumière, elle suscite de l'inépuisable en révélant de l'éternel ».

Extrait d'une émission radiophonique sur Paul Claudel par Stanislas Fumet.

*L'Actualité religieuse dans le monde,
1er avril, 1955.*



Nos frères chrétiens parmi nous

« Si le souci de collaborer au remembrement du Corps du Christ engage le catholique à un renouveau de vie et à une meilleure intelligence de la doctrine, il lui demande également d'entrer effectivement en relation avec ses frères séparés. Aucun chrétien animé par la charité du Christ ne peut regarder ses frères séparés comme des étrangers ou des ennemis. Il doit éviter tout ce qui peut les blesser et, partant, creuser encore plus profond le fossé qui nous sépare. Il doit se débarrasser des préjugés historiques et psychologiques. Il doit s'efforcer d'aimer ses frères séparés comme des frères dans le Christ » (Cardinal Paul-Emile Léger, « Chrétiens désunis », Montréal, 1962). Cette pensée qui manifeste si clairement l'esprit œcuménique du Cardinal Léger nous a poussés à demander à des représentants autorisés de diverses confessions chrétiennes au milieu desquelles nous vivons de nous dire comment ils se voient. L'on n'aime vraiment que ce que l'on connaît... Au reste, le moment que nous vivons incite tous les catholiques à mieux comprendre leurs frères chrétiens. Le Concile qui vient de s'ouvrir cherchera avant tout, pour nous servir des paroles mêmes du Pape, à rendre toute sa splendeur au visage de l'Eglise catholique. Mais à cette fin immédiate s'ajoute un autre but, éloigné cependant, mais réel quand même : l'union de tous les chrétiens... Dans un monde où l'Esprit pousse tous les chrétiens à se rapprocher davantage les uns des autres, l'Eglise catholique ne peut oublier que sa rénovation interne devrait être un premier pas vers la réalisation de la volonté du Christ : « Qu'ils soient un... »

Les pasteurs Jacques Beaudon de l'Eglise unie du Canada et Daniel Pourchot de l'Eglise évangélique luthérienne ainsi que le Rev. Peter Davison de l'Eglise anglicane ont bien voulu répondre à notre demande et nous dire comment ils voient leur Eglise à l'heure du Concile du Vatican. Nous publions leurs textes avec joie. Mgr Athenagoras, métropolitain de l'Eglise grecque orthodoxe du Canada, a bien voulu également accepter d'ajouter son témoignage fraternel. Retenu par les soucis pastoraux de sa charge, il n'a pu encore nous l'adresser. Toutefois, nos lecteurs peuvent être assurés qu'ils pourront bientôt le lire.

La Direction

Jehan Calvin et sa Réforme

Depuis plus de trois siècles, les membres des différentes confessions chrétiennes, romaine et protestantes, ont passé plus de temps à s'anathématiser les unes les autres qu'à essayer de se comprendre.

Les préjugés, les haines, les malentendus ont été les facteurs de la plupart des disputes. C'est pourquoi, pour qui est engagé dans le dialogue œcuménique, tout cela est très douloureux et peut paraître quelque peu factice et artificiel.

Certes, il faut admettre que sont profondes et sérieuses les différences

qui séparent les principales branches de la Chrétienté. Toutefois, combien de ces barrières élevées par l'orgueil des hommes pourraient être renversées aujourd'hui par un peu d'intelligence et un peu d'amour !

Reconnaissons donc qu'au cours des trois derniers siècles, les positions se sont durcies de part et d'autre, les haines se sont formées, les erreurs se sont structurées ; alors que certaines des vraies raisons qui ont causé la Réforme au début du XVI^e siècle semblent vouloir se perdre dans la nuit des temps.

La Pré-Réforme

On a tort de croire au Québec que le mouvement de la Réformation, cause

du Protestantisme, ait commencé en 1534 par l'Acte de Suprématie du Parlement anglais, acte qui, en rejetant l'autorité de Rome sur l'Eglise d'Angleterre, permettait ainsi le divorce d'Henri VIII. C'est aussi erroné de croire que le Protestantisme a commencé par la révolte contre Rome d'un moine, Martin Luther, qui, au dire de certains, voulait se marier, et qui manifesta sa révolte en affichant, en 1517, quatre-vingt-quinze thèses sur la porte de l'église de Wittenberg.

Sans conteste, ces moments historiques furent importants dans l'explosion de la révolte protestante ; et cependant, ils ne furent que les dernières gouttes qui ont fait déborder le vase en ébullition.

Au moment où apparurent les Réformateurs, l'Europe était bouleversée politiquement, socialement et psychologiquement depuis plus d'un siècle. La grande période féodale touchait à sa fin. La Renaissance avec son humanisme quelque peu païen, était en train de renverser la pensée scolastique. Les explorations et les grandes découvertes commençaient à transformer le mode de vie des gens. En face de tout cela se trouvait une Eglise chrétienne sclérosée, déformée, inféodée, ne rendant plus un témoignage évangélique vivant. Il était donc normal que des mouvements de Réforme se fassent sentir au sein de la Chrétienté.

La pensée de saint François d'Assise, sa ferveur évangélique, son intensité spirituelle retrouvèrent des échos dans des mouvements de Réforme comme ceux des frères de Bohême, des Vaudois, des Albigeois, des Béguins et bien d'autres. Des noms comme ceux de Jean Huss et de Wyclif eurent la manchette dans les siècles qui précédèrent l'éclatement du XVI^e siècle.

Au milieu de toutes ces personnalités, Jehan Calvin ne fut certes pas l'une des moindres.

Jehan Calvin

D'origine picarde, esprit plutôt austère, Calvin ne vint pas à la Réforme par une violente réaction, comme Luther, ou pour des fins politiques, comme Henri VIII. Il était le fils d'un secrétaire d'évêque qui mourut cependant excommunié, pour son opposition à la corruption d'un certain clergé qui, malheureusement, était trop courante à l'époque. Bien que non ordonné prêtre, Calvin eut des bénéfices ecclésiastiques dès l'âge de douze ans. Ayant étudié la philosophie et le droit à Orléans puis à Bourges, il eut comme professeur l'humaniste Wolmar. Ce fut probablement par lui qu'il vint en contact avec le mouvement de la Réforme allemande. Sa conversion, si l'on peut utiliser ce terme, fut donc avant tout intellectuelle. En 1532, il publiait un commentaire de l'ouvrage de Sénèque « De Clementia »; en 1534, de retour dans sa ville natale de Noyon, il est mis en prison, pour un peu de temps, pour apostasie; en 1535, réfugié à la cour de Marguerite de Navarre à Angoulême, il reçoit la traduction de la Bible en français de son cousin Olivétan, et déjà il se met au travail dans la préparation de son « Institution de la Religion chrétienne », monument de pensée théologique, un peu comparable à la Somme de saint Thomas et qui fut publiée dans sa première édition latine en 1536. Calvin écrivit beaucoup : des Commentaires bibliques, des sermons, des tracts, des lettres. Ses œuvres représentent sans aucun doute une vraie bibliothèque.

Ce fut à Genève, ville libre, que Calvin put lancer dans toute sa vigueur son mouvement de Réformation. Certes, ce ne fut pas facile. Il eut surtout à lutter contre les « libertins », esprits libéraux de l'époque. Par réaction, il réussit cependant à organiser la ville sous une forme de gouvernement théocratique dont on a d'ailleurs beaucoup exagéré le puritanisme, l'austérité et la discipline. Il n'y a qu'à lire les lettres de Calvin pour sentir la chaleur de sa personnalité et de ses rapports avec ses contemporains.

Calvin l'Augustinien

On a fait grand état aussi, dans la pensée de Calvin de sa doctrine de la Prédestination. En cela, il était très Augustinien. De fait, dans son Institution, Calvin cite saint Augustin pratiquement à chaque page. Sa doctrine de la prédestination n'était que le re-

flet d'une pensée beaucoup plus importante pour lui, celle de la complète Souveraineté de Dieu. Chaque doctrine, chaque pensée de Calvin non seulement en est imprégnée, mais découle de cette base fondamentale : Dieu est Souverain de tout. C'est pourquoi la Bible joue un rôle important dans la relation de l'homme avec Dieu. Elle est plus qu'une simple description de la Révélation. Elle devient le véhicule par lequel Dieu se fait connaître à l'homme dans la plénitude du salut qu'Il lui offre. « Ce n'est donc pas en vain, que Dieu a ajouté à la révélation naturelle la lumière de Sa Parole afin de faire connaître à l'homme la puissance du salut... » (Institutio I, 6, 1).

Cette souveraineté de Dieu se retrouve encore dans tout le problème de la liberté de l'homme. Disciple de saint Paul, Calvin déclare sans ambages que l'homme est complètement dépendant de Dieu, non seulement dans sa prédestination à la vie éternelle, mais aussi dans tous les moments de sa vie. Seul l'amour du Christ peut le libérer de l'esclavage du péché et de l'emprise de la loi. « Ainsi le croyant, étant libéré du joug de la loi, obéit volontairement à la volonté de Dieu » (Institutio III, 19, 4). Ceci implique, dans le domaine de la vie quotidienne, que le chrétien est libre de tout assujettissement aux lois humaines dans la mesure où sa conscience (sa connaissance de la volonté de Dieu) lui indique qu'il doit « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

Calviniens et Vatican II

Ainsi, nous pouvons dire que dans une pensée post-médiévale d'un scolasticisme aristotélicien durci, Calvin, fut, à la manière de saint François, une sorte de bouffée d'air frais, rappelant la pensée philosophique de Platon et la pensée théologique de saint Augustin.

Et dans ce sens, nous espérons que le Concile œcuménique du Vatican II, acceptera de remettre en question certains dogmes catholiques romains qui nous gênent, nous Protestants, et surtout Calvinistes. Nous croyons que, libérés du rigorisme thomiste aristotélicien, et vus dans une optique plus augustinienne et platonicienne, des dogmes comme ceux des sacrements ou de la transsubstantiation, sans parler de ceux de la théologie mariale, deviendraient sans conteste plus acceptables aux disciples de Jehan Calvin.

Quant au renouveau biblique et liturgique dans l'Eglise catholique romaine, nous ne pouvons que prier le Saint-Esprit qu'Il inspire le Concile Vatican II de les sanctionner d'une façon définitive.

Qu'en toutes choses la devise de Calvin reste la nôtre à tous :

« Soli Deo Gloria ».

Jacques Beaudon, pasteur

L'Eglise évangélique luthérienne

Origines

L'Eglise évangélique est cette partie de l'Eglise ancienne qui fut détachée de Rome au cours et par suite de la grande révolution religieuse du XVIe siècle. Elle est dite aussi « luthérienne » pour rappeler le rôle important que fut celui de Martin Luther et de son œuvre théologique dans la formation de cette communion chrétienne et de ses doctrines particulières. On la nomme encore, « Eglise de la Confession d'Augsbourg », en souvenir de ce recueil des « Principaux Articles de la Foi » qui fut présenté, en 1530 à Augsbourg, à l'empereur Charles et aux représentants du Pape.

La rupture avec Rome n'ayant pu être évitée, l'Eglise évangélique fut organisée et poursuivit son existence propre dans les diocèses et les pays d'Europe qui en avaient adopté les principes réformateurs et les doctrines fondamentales. Dans bien des cas, le clergé, le peuple des fidèles et, avec eux, les édifices du culte, passèrent de l'obéissance ancienne à la nouvelle et l'Eglise évangélique devint l'Eglise nationale. (Allemagne du Nord, Suède, Danemark, etc.) Depuis le XVIIe siècle, les missions et l'émigration ont permis à la communion luthérienne de s'étendre sur d'autres continents.

Aujourd'hui, l'Eglise évangélique compte quatre-vingt millions de baptisés environ et on trouve ses synodes, diocèses ou paroisses dans toutes les parties du monde, mais surtout en Europe centrale et septentrionale et en Amérique du Nord.

marabout *actualité*

Une collection de véritables livres d'art dignes des plus luxueuses bibliothèques. Les chefs-d'œuvre de la littérature illustrés par les plus grands dessinateurs.



Des volumes de luxe vendus au prix des "Géant" triples!
(Prix suggéré : \$ 1,50)

GÉANT ILLUSTRÉS

Fort du prodigieux succès, au Canada comme ailleurs, de la collection Marabout Université et de son influence croissante sur l'édition française en général, Marabout vous présente une collection de volumes prestigieux, illustrés par les plus grands maîtres du genre : Grandville, Gustave Doré, Gavarni, Daumier, etc...

Cette collection réunira les chefs-d'œuvre de la littérature qui furent illustrés avec le plus de génie, à commencer par : "Les fables" de La Fontaine; "Gargantua et Pantagruel" de Rabelais; "La Divine Comédie" de Dante; "Don Quichotte" de Cervantès; "L'Illiade et l'Odyssee" d'Homère; "Les Mille et Une nuits"....

Une fois de plus, Marabout se porte résolument à l'avant-garde du progrès et de la diffusion de la culture, tout en triomphant dans sa lutte contre les livres chers!

Distributeur général pour les Amériques : D. KASAN - 226, Est, Christophe Colomb, QUEBEC P. Q.

SUCCURSALE



150, boul. Curé-Labelle
Ste-Thérèse, Qué.
Tel. : 625-1933

p. demers inc.

102 ans en affaires

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

Outillage de garagistes

2424, RUE DES CARRIÈRES, MONTRÉAL 35, QUÉ., CANADA

MAISON 100%
CANADIENNE-FRANÇAISE

RAYMOND HURTUBISE
président

Tél. : CR. 4-5571*

Bureau :

RE. 1-3331

Résidence :

HU. 1-4724

Consultez

Louis-Philippe LUSSIER, M.D.R.T.

pour

vos

problèmes

d'assurances-vie

NEW HAMPSHIRE INSURANCE GROUP

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

J.-Léon Plante, gérant

VI. 5-6287

Tél. DU. 7-7391

FERNAND LABROSSE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

ÉDIFICES RELIGIEUX
INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

44, ouest PORT-ROYAL
MONTRÉAL-12



AMÉLIOREZ VOTRE CONDITION ...

en suivant le *Cours de préparation aux affaires* donné le soir par des professeurs de grande expérience, à L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.

Si vous travaillez, vous pouvez tout de même acquérir un diplôme en 3 à 5 années d'études :

- a) *Section Générale* — 3 ans — diplôme d'études commerciales
- b) *Section Comptable* — 5 ans — diplôme de comptabilité et préparation aux examens d'admission à l'Institut des comptables agréés (C.A.) de la Province
- c) *Options diverses* — vous permettant d'obtenir des certificats en correspondance commerciale anglaise et en langues étrangères (italien, espagnol, allemand).

N. B. — Vous pouvez aussi suivre les cours de votre choix à titre d'élève libre.

Pour obtenir tous renseignements et prospectus, adressez-vous au Secrétaire général

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

535, avenue Viger — Montréal

VI. 2-3486

Inspiration

Deux traits distinguent l'Eglise évangélique de la plupart des communions chrétiennes de tradition dite « réformée » : A l'origine tout au moins, l'intention des réformateurs luthériens n'était pas de fonder une Eglise à l'extérieur de l'Eglise ancienne et en opposition à celle-ci, mais de « réformer » par l'intérieur pour rendre à l'Eglise traditionnelle cette pureté évangélique qui avait été altérée, selon eux, par l'introduction d'usages et d'enseignements nouveaux.

Ce premier point explique sans doute le second qui est l'attitude remarquablement conservatrice de l'Eglise évangélique à l'égard de l'héritage chrétien traditionnel. Tout ce qui, des traditions, des usages, des disciplines et des formes de la piété anciens, était louable et édifiant, a été retenu. Rejeté seulement, ce qui est en contradiction avec les doctrines investies de la seule autorité désormais reconnue, celle de la Sainte Ecriture.

Le problème de l'autorité est celui où se situe le point de rupture avec Rome, et de ce point découlent, logiquement en somme, les autres divergences.

L'Ecriture Sainte

Pour l'Eglise évangélique, l'Ecriture Sainte est la seule source et la seule norme de la foi, de la doctrine et de la vie de l'Eglise aujourd'hui. Puisque Dieu a choisi de transmettre sa Parole par écrit, l'Eglise est désormais liée par cette Parole écrite et aucun homme n'a le droit ou le pouvoir d'y ajouter ou d'en retrancher quoi que ce soit.

L'Ecriture Sainte, recueil écrit de la Parole de Dieu, possède les quatre attributs que son origine lui confère : autorité (celle de Dieu Lui-même), efficacité (elle opère en l'homme ce qui dépasse le pouvoir de l'homme), perfection (elle révèle tout ce qui est nécessaire et suffisant pour le salut), perspicacité ou clarté (elle présente, en un langage qui peut être compris par tous, tout ce que les hommes doivent savoir pour être sauvés).

Toute définition dogmatique, tout enseignement doctrinal, toute confession de foi historique, doit être pesée et jugée à la lumière de l'Ecriture. L'Eglise et ses ministres n'ont d'autre autorité en dehors de celle de l'Ecriture Sainte.

D'autre part, l'Eglise évangélique croit et enseigne que les Credos œcuméniques (Apôtres, Nicée, Athanase) et les confessions de foi luthériennes rassemblées en un Livre de Concorde exposent correctement la doctrine de l'Ecriture.

Le « Sola Scriptura » est d'un des volets du triptyque qui pourrait résumer la doctrine fondamentale des luthériens. Les deux autres volets sont : « Sola gratia », et « Sola fide ». C'est par grâce seulement — et non pour ses mérites — que le pécheur reçoit le pardon de ses péchés et la promesse de la vie éternelle. C'est par la foi que le croyant s'approprie les mérites gagnés pour tous les hommes par le Christ. La foi luthérienne, c'est « la soumission à la Grâce, l'acceptation de la pression de Dieu ». C'est dans cette soumission à la grâce de l'Evangile en qui le croyant trouve les règles de vie, qu'il trouve aussi sa liberté. La liberté du croyant, c'est d'être esclave de Dieu ; racheté, régénéré et justifié par la grâce de Dieu en Christ, il s'appliquera à mener une vie sainte, riche des œuvres de l'amour.

En rappelant le principe du Sacerdoce universel des croyants, l'Eglise évangélique entend que chacun de ses membres soit un témoin authentique de la grâce offerte gratuitement et, par ses actes et ses paroles devienne un instrument du Seigneur pour la proclamation de la Bonne Nouvelle à tous.

Gouvernement

L'Eglise est là où l'Evangile est prêché et où les Sacrements sont administrés selon l'ordonnance du Seigneur. Cependant l'exercice des pouvoirs de l'Eglise n'est pas à la disposition de n'importe qui. Le Saint Ministère a été ordonné par le Christ Lui-même lorsqu'il a choisi Ses Apôtres ; cette institution vaut pour tous les temps et le ministère de ce jour est la continuation divinement ordonnée de l'apostolat.

Pour son gouvernement, l'Eglise évangélique a généralement maintenu, en Europe, le système épiscopal, tandis que le système presbytérien-synodal lui a été préféré, dans le Nouveau Monde.

Au reste, pour les luthériens, l'Eglise n'est pas exclusivement comprise dans une société visible particulière de baptisés ; elle n'est pas le monopole d'une dénomination chrétienne particulière. L'Eglise, c'est « le Royaume de Dieu », la communion des vrais

croyants, des saints, que Dieu seul connaît en son entier. C'est ce que l'on appelle parfois « l'Eglise invisible », dont les membres vivent, dans ce monde, dans la communion des églises visibles où il est impossible de distinguer les hypocrites des vrais croyants.

Concile et Unité

En confessant joyeusement sa foi en l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique, l'Eglise évangélique luthérienne éprouve vivement la honte et la souffrance de la division des chrétiens dans ce monde.

L'archevêque d'Upsal, Nathan Soederblom, fut un des promoteurs du Mouvement œcuménique au sein duquel la Fédération Luthérienne Mondiale représente aujourd'hui le groupe « protestant » le plus important par le nombre et, sans doute aussi, par l'activité de ses théologiens et de ses œuvres d'entraide. Les luthériens saluent avec joie l'avènement d'un climat de paix et de charité entre les chrétiens de toutes les confessions. Ils croient toujours que l'Unité de l'Eglise ici-bas est celle que le Seigneur donne et non celle que les hommes font. La seule contribution de ceux-ci ne peut être qu'une plus grande soumission à la Parole de Dieu. Les membres de l'Eglise évangélique prient pour que les décisions du Concile du Vatican II rendent possible et féconde la reprise des travaux théologiques communs interrompus fatalement il y a presque quatre cents ans.

Pasteur Daniel Pourchot

L'Eglise anglicane et le Concile du Vatican

Il serait vain de faire appel à une doctrine précise ou encore à l'influence de quelque théologien du XVI^e siècle pour expliquer l'anglicanisme. Comme le droit et le gouvernement britanniques — qu'on ne parvient jamais à enfermer dans un système institutionnel aux lignes clairement définies — l'Eglise d'Angleterre ne peut se comprendre que sous l'éclairage de l'histoire. C'est donc sous cet éclairage que je me placerai ici.

Les débuts de l'anglicanisme

La Réforme s'est produite dans le cadre de la pensée et de la culture du moyen âge qui ont profondément marqué l'anglicanisme, spécialement en ce qui regarde les relations de l'Eglise et de l'Etat. Au XVI^e siècle, en effet, on restait très attaché à l'idée médiévale que le trône et l'autel étaient profondément unis, voire même qu'ils ne faisaient qu'un. On distinguait difficilement entre Dieu et César. Même si l'activité politique de la papauté a été un des principaux facteurs du différend qui sépara l'Angleterre de Rome, il reste que les pouvoirs civils et ecclésiastiques se confondaient depuis longtemps dans la pratique.

Les évêques étaient (et ils le demeurèrent après la Réforme) des fonctionnaires de l'Etat, cherchant sans cesse à concilier leur fidélité à l'Eglise et leur loyauté envers le Roi. La Réforme elle-même revêtit un caractère tant politique et économique que théologique, et cela non seulement pour l'Angleterre mais aussi pour Rome. Le divorce d'Henri VIII ne fut, à vrai dire, qu'une occasion. Chacune des parties engagées dans le conflit eut ses torts et aucune ne saurait être totalement excusée ou totalement blâmée. Au fond, la cause véritable du schisme fut la confusion médiévale de Dieu et de César, confusion qui ne pouvait pas se perpétuer indéfiniment.

En Angleterre pourtant le problème Eglise-Etat n'était pas liquidé : il conserva dans la suite une importance primordiale. Et si, pour diverses raisons, la Réforme continentale a exercé quelque influence celle-ci demeura secondaire. Tout d'abord nous voyons l'établissement d'une Eglise anglaise nationale, semblable à toutes les autres Eglises locales du monde de la tradition occidentale catholique, sauf qu'elle rejetait l'autorité du Pape. Mais ce rejet associé à la confusion entre l'Eglise et l'Etat qui persistait entraîna le transfert de l'autorité suprême en matière de religion à la couronne, et Henri fut proclamé chef suprême de l'Eglise d'Angleterre. Malgré l'habileté théologique de Henri et son titre de « défenseur de la foi » qu'il tenait du Pape, cet état de choses ne pouvait durer : sous Elisabeth la qualité de « chef suprême » devint celle de « gouverneur suprême ».

Ce nouveau titre eut son parallèle dans la reconnaissance par les *Articles de foi* de la seule autorité doctrinale de l'Écriture sainte et des Conciles de l'Eglise indivise (i.e. antérieure au schisme

d'Orient). Doctrinalement, l'Eglise d'Angleterre affirmait la foi historique de la chrétienté et se limitait à l'interprétation (à des fins d'apologétique contemporaine) d'une tradition reçue et qui s'arrêtait au Concile de Chalcédoine. Ainsi, faut-il considérer les 39 *Articles* et les autres documents du même genre comme des éléments secondaires. Ils ne sont pas des « professions de foi » semblables à celles d'autres Eglises protestantes. De plus, l'Eglise d'Angleterre conserva la structure formelle de la Chrétienté catholique et affirma hautement le ministère historique des évêques, des prêtres et des diacres et le système sacramental.

L'apologétique anglicane s'arrête souvent là, oubliant de reconnaître les répercussions de l'interaction continue de l'Eglise et de l'Etat. Sur ce point l'Eglise d'Angleterre n'a pas réussi à trouver de solution ; elle n'a pas su nous offrir un catholicisme vraiment « réformé ».

L'Anglicanisme en difficulté

Par suite « des rapports étroits qui existent entre le protestantisme et le patriotisme anglais, le mot papisme s'est chargé de résonances sentimentales. C'était un terme commode pour accabler en bloc des oppositions venues des milieux les plus divers. « Nous accusons les prélats de papisme pour les rendre odieux » disait Selden avec une candeur désarmante, « encore que nous sachions qu'ils n'en sont nullement coupables ». Ainsi toutes sortes de personnalités et pour des raisons variées souhaitaient que la Réforme soit poussée plus loin encore. Ils étaient portés à dénoncer comme papistes les charges, les institutions, et les idées, héritées du moyen-âge, et qui leur barraient la route » (Christopher Hill, *Economic Problems of the Church*, Oxford, 1956).

L'Eglise du moyen-âge avait été une puissance économique et politique. En Angleterre, on chercha à la dépouiller de ses pouvoirs. La saisie des richesses, des monastères et des autres institutions ecclésiastiques, le transfert des patronages, la complication croissante des problèmes de dîme, tout cela lié à une économie en expansion et à un parlement de plus en plus puissant, tendait à affaiblir l'Eglise comme institution et à préparer les voies à la révolution puritaine. Même après la Restauration, l'Eglise d'Angleterre demeura faible et pauvre et elle ne sut ni relever le défi

d'une nouvelle culture, ni répondre aux besoins d'une nation qui s'industrialisait de plus en plus.

Renaissance et émancipation

Mais par un étrange paradoxe les rapports étroits entre l'Eglise et l'Etat créèrent le milieu dans lequel apparut « l'Anglicanisme classique » des théologiens carolins et le « revival » évangélique de la fin du XVIII^e siècle. Même, après le rappel du *serment du test* en 1829 et la reconnaissance de la liberté religieuse pour ceux qui étaient hors du giron de l'Eglise d'Angleterre, l'« establishment » de l'Eglise d'Angleterre exerça une grande influence sur la théologie de l'Incarnation de F. D. Maurice et sur l'école du « Catholicisme libéral » — du Bishop Gore à l'archevêque William Temple.

Les liens qui unissaient l'anglicanisme et l'Etat donnèrent lieu à la communion anglicane mondiale. Le travail missionnaire de l'Eglise anglicane commença avec les chapelinats auprès des Anglais établis dans les postes coloniaux, et conduisit au développement de provinces indigènes et autonomes, liées entre elles par une liturgie commune (modifiée selon les conditions locales), et par la fidélité au siège de Canterbury en tant que « *primus inter pares* ».

Mais même ici l'union de l'Eglise et de l'Etat posa de nouveaux problèmes. Dans l'Empire britannique, l'Eglise anglicane était souvent identifiée avec le gouvernement colonial, et l'apparition du nationalisme suscita de grandes difficultés à l'anglicanisme contemporain.

Si, au Canada, les tentatives pour faire de l'Eglise anglicane la religion d'Etat échouèrent, on a souvent conservé à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise, l'habitude de la considérer comme une institution sociale et à fermer les yeux sur la réalité quasi universelle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et à plus forte raison de l'Eglise et de la société. Nulle part, pas même en Angleterre, on ne peut identifier vraiment l'Eglise et l'Etat ou l'Eglise et la nation. Comme toutes les Eglises de la Chrétienté, la communion anglicane se trouve face au problème de la déchristianisation massive d'un monde dont les frontières nationales et sociales elles-mêmes s'effondrent.

Le Concile

C'est dans ce contexte que les anglicans attendent les délibérations du second Concile du Vatican. Chargés d'une mission universelle qui n'a pas eu d'équivalent depuis le quatrième siècle, et obligés d'avoir recours au contact et à la coopération dans un monde qui se rétrécit, le scandale d'une chrétienté divisée s'est imposé à notre attention. Nos perspectives ne sont plus désormais à l'échelle locale. Elles embrassent non seulement la chrétienté mais l'ensemble de l'humanité en quête d'unification et à la recherche d'un destin commun. Dans de telles conjonctures les divisions de ceux qui prêchent les promesses de l'unique Christ deviennent un scandale. Les anglicans affirment toujours l'autorité de l'Écriture sainte et de la tradition. Nous soupçons après l'heure où la Réforme anglicane sera complétée par la disparition de l'anglicanisme comme tel, car c'est alors seulement que nous pourrions dire avec tous les autres chrétiens : « Telle est notre foi. Voici ce que nous croyons et pratiquons *ubique, semper, ab omnibus* ».

Au moment où s'ouvre le Concile, nous nous réjouissons d'assister au spectacle de la renaissance biblique dans

l'Église catholique et du nouveau liturgique qui l'accompagne. Nous rendons grâce à Dieu en pensant que de nombreux obstacles ont été écartés, et que des observateurs anglicans pourront se rendre au Vatican.

Quant aux décisions qui seront prises par le Concile, nous sommes particulièrement intéressés par la question du renforcement de l'autorité des évêques diocésains et par la possibilité d'un dialogue plus efficace entre les échelons supérieurs et inférieurs de l'Église. Les discussions qui s'ensuivront éclaireront sans doute la doctrine sur le Pape, doctrine qui revêt une importance capitale pour les anglicans et les orthodoxes.

Les problèmes soulevés par la déchristianisation de pays autrefois catholiques romains et de leurs conséquences sur la question de la liberté religieuse ne nous laissent pas indifférents. L'orientation actuelle de la théologie morale de l'Église catholique romaine est encourageante pour les anglicans. L'accent placé sur une Église enseignante est d'une importance capitale, mais l'Église tout en proclamant sa foi en une révélation de la vérité suprême et en essayant de forger des consciences chrétiennes renseignées doit aussi, en défi-

nitivité, reconnaître le devoir de l'individu à suivre la vérité telle que sa conscience la lui dicte. Peut-être le Concile écartera-t-il le soupçon de bien des chrétiens que l'Église catholique romaine ne s'intéresse à la liberté religieuse que lorsqu'elle est elle-même minoritaire.

Les anglicans espèrent tout particulièrement que le Concile reprendra l'étude de la question des ordres anglicans. Le refus de la papauté de faire connaître toutes les informations recueillies en 1897 n'a guère aidé les choses, et nous, anglicans, demeurons convaincus que les décisions romaines ont été dictées par des raisons de circonstances plutôt que par des considérations scientifiques.

Quoi qu'il arrive, les anglicans prieront pour le Concile ; ils demanderont à l'Esprit-Saint de guider ses délibérations. Nous sommes assurés que celles-ci nous instruiront également beaucoup et nous permettront de mieux comprendre nos frères romains. Et puisse l'ardent désir de réforme qui anime l'Église romaine chasser de nos esprits la pensée pourtant alléchante que le catholicisme fut réformé en Angleterre au XVII^e siècle et que nous-mêmes n'avons plus rien à faire. « Orate pro nobis quod ».

Rev. Peter Davison

L'Église de la Réconciliation à Taizé *

Sous un double symbole fut consacrée à la gloire du Seigneur l'Église de la Réconciliation à Taizé les 4, 5 et 6 août dernier.

Tout d'abord celui de la Réconciliation entre deux peuples, séparés depuis près d'un siècle par des préjugés et même des haines profondes : les peuples allemand et français.

Signe de repentance et d'humiliation du peuple allemand pour toutes les souffrances infligées aux Français et aux autres pays occupés pendant la dernière guerre, le temple de Taizé a été construit par des groupes de jeunes Allemands qui ont offert volontairement leur temps et leur labeur. La plupart d'entre eux appartenaient à l'*Evangelische Kirche*, mais plusieurs

étaient catholiques romains, voire agnostiques ou athées.

Le deuxième symbole est celui de l'œcuménisme. Certes, il était imposant de voir aux cérémonies l'Évêque catholique romain d'Autun, chef du diocèse local, de constater la présence de l'Archevêque de Rouen, ami de Taizé, celle de l'Évêque anglican de Bristol, Angleterre, celle des représentants des Patriarches orthodoxes de Moscou, d'Athènes et de Constantinople, celle de l'Archevêque luthérien d'Uppsala, Suède, et celle de nombreux pasteurs et prêtres.

Mais encore plus frappant du point de vue œcuménique est le fait que le lundi 6 août, Mgr Martin, archevêque de Rouen consacra dans la crypte de l'Église de la Réconciliation une cha-

pelle où désormais les prêtres romains pourront célébrer l'Eucharistie.

Que dans un pays comme la France qui, en dépit de l'athéisme, de l'anticléricalisme et de l'indifférentisme latents, reste foncièrement catholique romain, l'Église catholique accepte que les Réformés occupent la Basilique et qu'ils descendent aux catacombes, il y a là un geste évident et béni d'humilité.

Que le Seigneur en soit glorifié ! Alléluia !...

Jacques Beaudon, pasteur

* M. le Pasteur Beaudon était présent aux cérémonies d'inauguration de l'Église de Taizé, où une communauté de frères protestants prie et travaille pour la réunion des Églises.

EN MARGE D'UNE CONFÉRENCE SUR L'UNIVERS DE LA FEMME

A Toronto, du 6 au 9 septembre dernier, 492 femmes venant de toutes les parties du Canada, se sont réunies pour une conférence intitulée « The Real World of Women ». Cet événement était, à moins que je ne fasse erreur, sans précédent au pays. Organisée par la section des émissions féminines de la Société Radio-Canada à Toronto, cette conférence fournissait aux femmes l'occasion de se rencontrer et de discuter de certains problèmes relatifs à la femme dans les divers secteurs de la vie qui la touchent : la famille, l'éducation, le milieu de travail et la communauté.

La mesure des choses

Je ne voudrais pas donner l'impression d'accorder une importance démesurée à une réunion comme celle-là. L'univers de la femme, à mon avis, ne diffère pas complètement de l'univers de l'homme, et je ne voudrais pour rien au monde qu'on prit l'habitude de séparer hommes et femmes pour discuter de problèmes qui les intéressent tous deux, v.g. l'éducation, la politique, la famille. Je crois cependant que cette conférence a fourni aux déléguées présentes l'occasion d'une prise de conscience de certains problèmes, de certaines contradictions et aussi d'un certain potentiel et d'une certaine énergie de plus en plus utilisée dans le monde féminin actuel.

Il était frappant, à l'observation, (et je ne suis pas la seule à le dire), que le groupe de femmes réunies à Toronto n'avait rien d'un groupe féministe. Ces femmes n'étaient, en général, ni revendicatrices, ni agressives. Elles venaient de groupes très différents : représentantes des groupes féminins des différentes églises, du Y.W.C.A., de l'enseignement, des associations de parents, des agences sociales, des groupes universitaires, etc. Si le groupe représentait divers secteurs il n'était cependant pas aussi diversifié par rapport aux milieux sociaux. La grande majorité des femmes avait une formation collégiale ou universitaire. Les femmes ouvrières et les femmes de milieu modeste étaient peu représentées et l'on ne sentait pas

suffisamment de préoccupations pour les femmes de ces milieux. Bien sûr, il y avait de rares déléguées de syndicats ouvriers et d'agences sociales, mais trop rares pour que les discussions tiennent, à part égale, compte de leurs problèmes et de leurs aspirations.

Prendre conscience

Il m'a semblé, par ailleurs, que bien peu de femmes ont vraiment pensé les problèmes de la femme moderne. Nous faisons bien quelques récriminations et avons bien quelques idées, mais pas de pensée organisée et consistante. A ce point de vue là, la conférence d'ouverture du Docteur Mirra Komarosky, professeur de sociologie à Barnard College et à Columbia University à New York, a été un stimulant intellectuel. Les discussions de groupes semblent avoir été intéressantes mais n'ont pas toujours apporté la même satisfaction à cause de cette faiblesse de notre pensée et de notre réflexion et d'une absence de connaissances des divers milieux sociaux. Lorsque chaque femme parle pour elle-même ou qu'elle généralise à partir de son expérience personnelle, je ne puis m'empêcher de trouver ce jeu dangereux, même si la conversation est brillante. Mais peut-il en être autrement à ce moment de notre évolution ? Ne sommes-nous pas nous les femmes qui expérimentons cette transition d'une vie autrefois uniquement centrée sur la maison vers une vie où les valeurs du monde extérieur ont de plus en plus de prise ? Rares sont les femmes qui, même si elles ne travaillent pas à l'extérieur, n'ont pas des centres d'intérêt en dehors de la sphère domestique : associations parents-maîtres, comités de toutes sortes, services dans la communauté, etc. La génération qui nous précéda n'a certes pas été témoin de ce phénomène à une dimension analogue. Nous expérimentons l'insertion dans notre vie de valeurs nouvelles.

Place à la femme

Nous en sommes pour la plupart bien fières et nous saurons gré à cette société de nous faire plus de place, mais

ceci ne va pas sans difficultés et sans heurts. Voilà pourquoi, il me semble compréhensible que l'expression de nos problèmes, de nos attitudes, de nos suggestions pour une action positive, soit si maladroite et si confuse. Nous sommes en train de vivre une expérience nouvelle, la société attend de nous beaucoup plus qu'autrefois et par ailleurs n'accepte pas totalement ces nouveaux rôles qui nous sont attribués. Il en résulte des conflits intérieurs et extérieurs, i.e. avec le monde qui nous entoure. A ce point de vue là, la conférence de Toronto était un miroir de la femme actuelle et je ne m'attendais pas à des conclusions ou recommandations plus précises. Comment cela aurait-il été possible sans être faux ? Qu'il suffise que cette rencontre serve de prise de conscience et que les femmes présentes accordent un peu de réflexion sur leur situation présente, leurs conditions de vie et celles des femmes qui les entourent, sur les conflits provoqués par les changements sociaux et les conditions d'adaptation à ces changements, et un pas immense sera fait.

La liberté de choisir

Le Docteur Henry David, dans l'allocution qu'il donna comme conclusion à la conférence dit qu'il ressortait des discussions beaucoup d'incertitudes, qui sont, dit-il, le prix que les femmes ont à payer pour la « liberté de choisir » qui leur est accordée. Il est certain qu'une bonne partie des femmes ont cette liberté de choisir entre se consacrer uniquement à leur famille et leur maison, à y ajouter certaines activités extérieures. Les femmes, en général, désirent cette liberté de choisir et ne voudraient pas se la voir reprocher. Par ailleurs, j'admets avec le Docteur David qu'elle comporte présentement des risques et des incertitudes qui sont le prix que nous avons à payer.

Nous ne pouvons pas oublier des faits aussi précis et lourds de conséquences que ceux qui nous ont été apportés par le Docteur Komarosky, par Mademoiselle Bryna Ball, directrice du National Manpower Council à New York, et par Mademoiselle Marion Royce, directrice

du bureau de l'emploi féminin au Ministère du Travail, à savoir que les femmes se marient plus jeunes depuis quelques années, qu'elles ont de moins grandes familles, qu'elles sont donc plus jeunes lorsque leurs enfants sont d'âge scolaire, qu'il y a donc un plus grand nombre d'années après le moment où les enfants ne requièrent pas tout leur temps, et les statistiques démontrent en plus que la longévité de la femme dépasse, en moyenne, celle de l'homme, de treize années.

Et l'avenir ?

Les statistiques, tant américaines que canadiennes, démontrent une augmentation considérable des femmes qui ont un emploi. Au Canada, 48% des femmes de 20 à 24 ans avaient un emploi l'an dernier ; près de 30% des femmes de 25 à 44 ans et un peu plus chez les femmes de 45 à 64 ans. Pour ce qui est des femmes mariées, une femme sur cinq avait un emploi en 1961. Ceci est un phénomène qui va s'accroissant depuis quelques années. S'agit-il de jeter les hauts cris ou d'accepter le phénomène et de préparer davantage les jeunes filles au monde du travail ? Une action sociale positive doit se faire. Qui pensera aux garderies dans cette société ? Des femmes d'affaires ou des éducatrices ? Qui étudiera les problèmes économiques des femmes dont les maris ont des revenus si faibles qu'elle doivent les compléter ? N'y a-t-il pas aussi une place sur le marché du travail pour les femmes qui ont élevé leur famille ? Qui s'occupera de mettre sur pied des services où elles pourront se réadapter, se reentraîner dans leurs métiers ou professions antérieurs ? Il faudrait aussi plus d'emplois à temps partiel pour les femmes qui veulent travailler et continuer de remplir certaines tâches familiales et domestiques. Plusieurs solutions peuvent être trouvées, v.g. on rapporte que 52 000 femmes âgées de 25 ans et plus ont quitté leur emploi pendant la période des vacances d'été au Canada et ont été remplacées par des étudiantes.

Les changements sociaux se produisent rapidement. Ne les laissons pas se développer pour ce qui a trait aux femmes sans prévenir les conséquences et sans y préparer les femmes de demain.

Rita Cadieux

LA LIBERTÉ DE TOUT DIRE, MÊME L'INUTILE

Félix Arvers, le veinard d'un sonnet unique et mémorable, est décédé en 1850. Certes, il ne comprendrait pas grand-chose à notre époque tapageuse. Souffrirait-il de constater que notre âme n'a plus nul secret, que notre vie a perdu tout son mystère ? Nous, nous préférons le déballage sur la place publique. Au nom de la sincérité ; Gide est passé par-là. Au nom de la vérité ; comme si toute vérité était nécessairement bonne à dire.

Des périodiques pratiquent l'effraction systématique. Asmodée n'était qu'un amateur, travaillant à la sauvette, lui qui soulevait les toits pour se repaître des secrets d'alcôve. Aujourd'hui, des journalistes se font limiers ; ils rajoutent aux rapports de police des éléments pittoresques et croustillants, qu'ils soient inventés ou imaginaires. Que voulez-vous ? C'est leur façon d'assurer leur subsistance. Il n'y a pas de sot métier, que diable ! Et le public serait tellement déçu de ne pouvoir se procurer ces nourritures affriolantes.

L'abus comporte souvent son propre châtement. C'est qu'il y a une justice, parfois. Un procès récent est appelé à faire jurisprudence aux Etats-Unis. Toute ressemblance avec des événements locaux serait le fruit d'une malencontreuse coïncidence ! Une publication nettement spécialisée, comme son titre l'indique sans la moindre équivoque, *Startling Detective*, offre à sa clientèle un reportage coiffé de la manchette suivante : *Frozen Corpse in Lovers' Lane*. Voilà qui promet une épopée de haute gresse...

C'est le récit coloré d'un crime sexuel qui s'est déroulé à Chicago en novembre 1957. Le lendemain, les quotidiens ont rapporté les faits, comme il se devait. A son tour, avec un métier sûr, la revue les reprend en les truffant de tous les artifices propres à la littérature faisandée. Les prestiges de la poésie relèvent la banalité de la prose ! Ce que les exploitants-exploiteurs n'ont pas prévu, c'est que la mère de la petite victime s'est redressée pour invoquer son droit au chagrin, au respect de l'épreuve, à sa détresse intime. Un tribunal fédéral lui a accordé gain de cause ; quant au montant des dom-

mages compensatoires qu'elle touchera, cela nous intéresse très peu.

Prenant la parole au nom de ses collègues, le juge Schnackenberg exprime le motif de sa décision : « Quand les moyens d'information se sont acquittés de leur fonction en relatant les événements d'actualité, les individus impliqués, qui étaient au moment de l'incident les sujets des manchettes, tombent ensuite dans la solitude qui est le droit de toute personne. Cette solitude comprend la vie privée qu'aucune publication n'a par la suite le droit de violer dans le seul but de vendre à ses lecteurs le compte rendu raccrocheur d'une tragédie ». Le langage du bon sens et de la dignité rejoint celui de la charité.

Les partisans de la licence effrénée invoquent des arguments peu convaincants. On a mentionné un livre paru il y a deux ans environ : *Kidnap : The Story of the Lindbergh Case*. Je l'ai lu et je puis affirmer qu'il ne spéculé en aucune façon sur les instincts les plus méprisables de l'homme. C'est un ouvrage sérieux, solidement documenté, qui retrace sans complaisance l'un des drames individuels les plus douloureux de notre génération. Malgré le caractère sordide de l'enlèvement et de l'assassinat d'un petit enfant, l'auteur a pris soin d'écartier tout détail accessoire qui ne servirait qu'à remuer de la fange.

On doit également tenir compte, dans une certaine mesure, de la personnalité universelle du père de la victime. Ce qui survient au pionnier de l'air de 1927 appartient en quelque sorte à tous ses contemporains. C'est la rançon inévitable de la gloire. On a dressé le catalogue des maîtresses de Louis XIV et de Napoléon et il n'y a rien à redire là contre. Qui s'élève au-dessus de la foule court les risques de la notoriété, comme il en touche les bénéfices. La même règle ne peut s'appliquer aux anonymes qui ne possèdent pour toute richesse que leur droit strict à l'intimité de la vie privée.

Comment aussi ne pas faire la distinction entre un récit, même scabreux en son essence, mais rédigé proprement, et une relation sensationnelle où tous les épisodes sont délibérément mis en œuvre pour appâter des lecteurs qui

jouissent sans frais d'un phénomène de substitution? Cette espèce de masturbation intellectuelle (?) engendre le dégoût des esprits et des cœurs sains. Surtout, qu'on ne vienne pas invoquer la liberté de la presse en d'aussi méprisables conjonctures. La presse doit tout imprimer de ce qui est utile à

connaître. J'accepte, sans en voir toujours la nécessité, qu'elle rapporte les crimes les plus crapuleux, au risque d'éclabousser des familles innocentes. Mais qu'on écarte impitoyablement les feuilles spécialisées dans la turpitude et le stupre, et qui n'ont même pas l'excuse de l'actualité. On n'a pas encore

démontré que l'on contribue à la moralité générale en exposant minutieusement les méthodes d'action d'une gouape qui assomme un passant sans défense ou qui découpe le corps de sa petite amie. Bien au contraire...

Roger Duhamel

DU NOUVEAU DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

La publicité a porté à la connaissance du public la tenue du Congrès des hôpitaux catholiques de la Province de Québec, à la Cité Universitaire de Laval, les 5, 6 et 7 septembre dernier. Les déclarations importantes ont été rapportées par les journaux et les milieux hospitaliers et médicaux sont passablement au courant de la signification de l'événement. Le citoyen moins initié pourra trouver quelque intérêt à mieux connaître le fait et le contexte où il se situe; la réalité hospitalière n'est-elle pas de plus en plus le fait de tous?

Un congrès différent

Des congrès d'hôpitaux catholiques ont lieu chez nous depuis des années, quelle particularité avait donc celui de 1962? Ce dernier congrès a marqué officiellement le passage à des étapes nouvelles. Jusqu'à ce moment, les hôpitaux catholiques de la Province se reliaient entre eux au sein de quatre organisations parallèles. Situation issue des circonstances, cette division d'organismes orientés vers les mêmes objectifs n'était pas sans de sérieux inconvénients. Dispersion des efforts, manque à gagner dans certaines initiatives, difficulté d'égaliser les normes, constituaient déjà des ennuis notables. L'absence d'une voix unanime et vraiment représentative de l'ensemble se faisait sentir avec un dommage croissant depuis l'établissement de l'Assurance-hospitalisation.

L'évolution sociale

L'évolution apportée par cette mesure de sécurité sociale amenait, non seulement les officiers du Ministère de

la Santé, mais aussi les nombreux corps professionnels intéressés à la santé, à dialoguer et négocier avec un organisme unique. La complexité de l'hospitalisation d'aujourd'hui est justement faite de la multiplicité des personnes et des groupes qui participent au fonctionnement de l'hôpital. Prérogatives, droits, limites, traitements, conditions de travail: à chaque organisme de pourvoir aux intérêts de ses membres; la coordination et l'équilibre d'intérêts divergents suggèrent un organisme unique pour représenter les hôpitaux afin d'opérer les synthèses les plus heureuses.

Prodromes favorables

Ce semble du moins l'espoir et la confiance de médecins, infirmières, diététiciennes, techniciennes, pharmaciens, gardes-malades auxiliaires, archivistes, acheteurs, fournisseurs, aumôniers rassemblés au sein du congrès. Dix sessions spécialisées ont en effet été tenues à la même occasion dans le but de prévoir et d'harmoniser les différentes spécialités se définissant à l'intérieur d'un immense ensemble. La Commission d'Assurance - Hospitalisation, par ses personnages les plus autorisés, s'est dit extrêmement heureuse de l'établissement d'une grande Association des hôpitaux et a démontré sa bonne volonté par une coopération ferme et loyale. On n'a pas abusé de l'euphorie; de façon plus réaliste, on s'est voulu à un nouveau départ de collaboration.

Perspectives

L'évolution technique et sociale n'est et ne sera jamais à son terme; son processus continuera vraisemblablement à être rapide, les tournants sont impor-

tants et difficiles, les exigences de tous et de chacun, les possibilités des uns et des autres sont matières à discussion, la nouvelle Association veut y œuvrer généreusement. Elle en voit l'opportunité et la difficulté: « De toutes les entreprises sociales, c'est l'entreprise hospitalière qui doit être la plus humaine, qui doit réaliser la difficile conciliation du maximum de technicité avec le maximum d'humanité » disait la présidente dans son discours de bienvenue.

« Oui, mais le patient, là-dedans? » urge l'interviewer pressé. Un instant de réflexion aura tôt permis de comprendre que malgré l'intérêt certain de deux grandes conférences: « l'hôpital vu par le malade » et « le malade vu par l'hôpital », l'une par un journaliste, l'autre par une hospitalière, ce n'est pas à ce niveau que l'on travaille le plus pour le patient. Que les services de l'Etat, les compagnies privées d'assurances, les hôpitaux et les innombrables corporations qui y sont impliqués s'entêtent à chercher et à trouver ensemble les meilleures normes de nursing, de traitements, de nutrition, de confort, d'hygiène, voilà ce qui est encore pour le malade le meilleur gage qu'on s'occupe de lui.

Une association d'aumôniers d'hôpitaux

A l'occasion du Congrès, et pour la première fois officiellement, les aumôniers des hôpitaux avaient été invités à venir mettre en commun leurs préoccupations et leurs pensées. Le thème du Congrès général « unité de pensée, unité d'action » concrétisait justement leurs aspirations. Une soixantaine d'entre eux ont pu répondre à l'invitation.

Le besoin crée l'organe

Il leur a paru manifestement que l'évolution sociale des hôpitaux aussi bien que les désirs, les besoins et les difficultés spirituels propres des milieux hospitaliers les amenaient à souhaiter la fondation d'un organisme de type professionnel qui puisse les aider à aider davantage les autres. La complexité des problèmes de pastorale dans le monde moderne et l'exigence de spécialisation des tâches rendent extrêmement délicat et spécialisé le ministère des aumôniers. De tout temps, l'hôpital fut un carrefour des âmes ; il ne l'est que davantage maintenant qu'on y passe rapidement et fréquemment, qu'on y naît, qu'on y vit et qu'on y meurt, que des centaines de personnes de tous ordres y travaillent à plein temps. C'a été une manifestation simple et belle de voir ces prêtres s'ingénier pendant trois jours à trouver les moyens de rendre plus chrétien le milieu hospitalier, à rendre plus fécond leur ministère. La nouvelle Association a tôt fait d'établir des liens avec l'Assemblée des Evêques et avec l'Association générale des Hôpitaux aux fins d'apporter sa coopération et sa collaboration à l'œuvre de l'Eglise et à l'œuvre de l'hôpital.

Cette première semaine de septembre aura donc été fructueuse à plus d'un point de vue. Puisse cette première grande session être prolongée dans les faits par la permanence de l'excellent esprit qui l'a animée : adaptation et coopération.

Denis Duval, ptre

L'humanité semble un corps contaminé et couvert de plaies, dans lequel le sang circule à grand-peine, parce que les individus, les classes, les peuples s'obstinent à demeurer séparés et, par conséquent, sans communication. Et quand ils ne s'ignorent pas, ils se haïssent, ils conspirent, ils luttent, ils se détruisent.

Mais cette nuit du monde comporte, elle aussi, des signes clairs d'une aube qui viendra, d'un jour nouveau caressé par un soleil nouveau et resplendissant.

Pie XII, Pâques 1957.

Informations Catholiques Internationales, 1er mai, 1957.

POLITIQUE DE GRANDEUR DE L'A.G.E.U.M.

On ne peut parler de politique de grandeur au Québec sans voir s'esquisser sur plusieurs bouches un certain sourire. Est-ce de l'atavisme ? Est-ce une composante particulière à notre cerveau de Québécois ? Ce qui est grand nous fait peur, nous donne des crampes. Pour nous décongestionner, nous sentons alors le besoin de ridiculiser les politiques de grandeur. Si l'on ridiculise le gouvernement actuel en parlant de sa politique de grandeur, j'imagine facilement les quolibets qui auront cours à propos de celle de l'A.G.E.U.M. De toute façon peut-être nous lasserons-nous un jour de ridiculiser ce qui nous dépasse et exige de nous un effort, pour réfléchir et nous engager dans une action efficace. D'ici là, que ceux qui sont convaincus agissent et supportent en silence les rires envieux.

L'A.G.E.U.M. a donc décidé d'adopter et de mettre sur pied une politique de grandeur. Les événements qui se sont déroulés au Québec depuis le 22 juin 1960 ne sont pas étrangers à cette réorientation. L'heure du sauve-qui-peut est heureusement révolue. Nous sentons que les étudiants sont désormais respectés par le gouvernement et que nos demandes ne tombent plus en terre stérile. Les conditions étant plus favorables, l'agressivité diminue peu à peu d'intensité et nous sentîmes bientôt que l'heure des récriminations était dépassée, qu'il fallait nous structurer ; qu'il fallait réfléchir, méditer, adopter une philosophie de l'action étudiante et enfin mettre sur pied une politique qui allait permettre de nous intégrer pleinement et à la vie universitaire et à la vie de la nation canadienne-française. Il ne faudrait pas croire que ce travail est l'œuvre des seuls officiers responsables pour l'année 1962-1963. Bien au contraire nous sommes les heureux qui pouvons cueillir le fruit désormais mûr. Tous ceux qui depuis cinq ans nous ont précédés, ont travaillé d'arrache-pied pour doter l'association de structures efficaces, pour amener les étudiants à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs. Ils ont lutté dans des conditions impossibles mais leur travail n'a pas été vain.

I - IL Y A 10 ANS

Qu'était, il y a à peine 10 ans, la classe étudiante ? Bien peu de chose. Nous devons d'ailleurs dire qu'il n'existait pas de classe étudiante. Les étudiants n'étaient jamais considérés par rapport à leur association et on n'estimait pas qu'ils puissent représenter une force. On parlait de l'étudiant, de tel individu qui était étudiant, mais sans plus. Cet individu étudiant jouissait d'ailleurs d'un statut bien étrange. Il n'était pas considéré comme un citoyen, il n'était pas considéré comme un travailleur, il était un étudiant avec ce que tout cela pouvait comporter de manque de sérieux. L'étudiant était au fond un privilégié qui pouvait continuer d'user ses culottes sur des bancs d'école alors que les autres jeunes de son âge étaient déjà aux prises avec les dures réalités de la vie, alors qu'ils travaillaient et représentaient ainsi un apport économique appréciable pour la nation.

FAIRE LE CHAHUT

Lorsque les étudiants se groupaient, participaient à une action commune, c'était invariablement pour faire le chahut. Ils se réunissaient pour vider les maisons closes qui pullulaient alors tout autour de l'université de la rue St-Denis, ou encore pour renverser quelque tramway ou plus récemment pour dégonfler les pneus d'autobus. Leur action collective se bornait à quelque blague de bon ou de mauvais goût qui déridait la population et servait d'exutoire au trop-plein d'énergie de ces forces vives et jeunes enfermées à cœur d'année dans un laboratoire ou contraintes d'assister sans cesse à des cours mortellement ennuyants. Pareille conception de l'étudiant n'était pas de nature à le réhabiliter ni à ses propres yeux, ni aux yeux du public. De telles idées ne prévalent pas pendant tant d'années sans conséquences graves et sans de multiples implications. Ces implications et ces conséquences nous en vivons les dangers et les inconvénients actuellement.

II — LA CONSTITUTION D'UNE CLASSE ÉTUDIANTE

Que doit devenir la classe étudiante ? D'abord nous devons devenir une classe. Ce que nous ne sommes pas encore. Nous devons devenir une classe homogène, capable d'une pensée propre et personnelle, apte à systématiser une philosophie de l'éducation et aussi une philosophie sociale devant se concrétiser par une action permanente et constante qui nous intégrera à la vie de la nation.

L'étudiant doit donc être considéré comme un citoyen. De fait il est un citoyen et à part entière. Sa position d'étudiant ne diminue en rien sa participation démocratique à la vie de la collectivité : tout au contraire elle favorise une réflexion plus sérieuse et en conséquence permet des options politiques plus rationnelles. L'étudiant doit aussi être considéré comme un travailleur. Notre charte nous définit comme de jeunes travailleurs intellectuels. Mais du papier aux réalités il y a toujours marge. C'est cette conception de jeune travailleur intellectuel que nous devons nous acharner à faire admettre. Nous devons aussi faire comprendre à la population que le travailleur intellectuel représente tout autant que le travailleur manuel un apport économique direct. C'est la constitution d'une vaste armée d'intellectuels, travaillant dans l'ombre et prévoyant les réalités futures tout aussi bien politiques qu'économiques, qui permet à une nation de vivre et de s'épanouir. Sans l'apport précieux du travailleur intellectuel, une société ne met pas de temps à périr. Les réalités politiques, scientifiques et économiques ne sont pas immuables, elles sont bien au contraire constamment changeantes et le rôle des intellectuels est précisément de prévoir ces réalités futures et d'aménager la société de demain. Hélas ! si chez nous nous n'admettons qu'à regret la planification économique, je crains fort qu'on ne saisisse pas à temps l'urgente nécessité d'une planification intellectuelle.

Dans cette optique, le rôle de la classe étudiante est donc de toute première importance. Et c'est parce que ce rôle est important que nous devons habituer les étudiants à penser en termes communautaires. Le vieil humanisme classique étrié favorisant le seul développement individuel est aujourd'hui dépassé. Nous devons déboucher sur les réalités sociales. L'individu ne vit jamais isolé mais toujours dans

une société donnée qu'il doit influencer. Si nous voulons organiser la société idéale qui permette l'épanouissement maximal de chaque individu, il faut bien comprendre qu'en corollaire l'individu a le devoir strict de participer à la vie de cette société et de l'enrichir par un apport original et neuf.

III — RÔLE ESSENTIEL DE LA CLASSE ÉTUDIANTE

Si nous admettons ce qui précède, force nous est d'admettre aussi que le rôle de la classe étudiante est d'une portée exceptionnelle. C'est ici qu'apparaît plus nettement la nécessité de la mise sur pied d'une politique de grandeur. Cette politique trouve son fondement le plus juste et le plus solide dans les principes émis plus haut.

L'A.G.E.U.M. force étudiante structurée, cohérente, se doit d'être présente dans la vie universitaire. Il existe à ce niveau un problème d'importance majeure : celui de la gratuité scolaire. La société a une obligation très stricte de permettre à ses jeunes l'accès au niveau universitaire. Chaque intelligence qui se gaspille est une perte irréparable pour la société. Nous manquons de spécialistes et de compétences dans tous les domaines précisément parce que seuls les riches pouvaient s'instruire. Ce qu'il y a de plus tragique c'est qu'encore aujourd'hui seuls les riches peuvent s'instruire. Les autres qui veulent quand même venir à l'université en sont réduits à des conditions de vie proprement inhumaines. Il faut savoir combien d'étudiants ne mangent qu'un repas par jour pour prendre conscience de l'acuité du problème. La lutte pour la gratuité scolaire, nous continuerons de la mener et nous n'aurons de repos que du jour où nous aurons gagné. Cette victoire des étudiants sera d'abord profitable à la collectivité tout entière. Il ne faudra jamais l'oublier. Nous allons lutter pour l'obtention d'une gratuité scolaire complète. Nous exigeons qu'on verse à l'étudiant des allocations qui l'aideront à se loger décemment, à se nourrir convenablement et lui permettront de se procurer les instruments et les volumes nécessaires à l'apprentissage de sa profession. Ces allocations ne devront pas être conçues comme un don, mais bien comme la juste rémunération du travail qu'accomplit quotidiennement l'étudiant et qui assure la promotion et la stabilité future de la société tout entière. Enfin nous tenterons de mettre sur pied

le système de la cogestion. L'Université, faut-il le redire encore, n'est pas l'affaire exclusive de l'administration. Professeurs et étudiants doivent y jouer un rôle direct. (Il serait d'ailleurs fort intéressant de publier un article qui analyserait les principes fondamentaux qui justifient la cogestion). Sur tous les comités d'étude, d'administration et de discipline, devrait exister la répartition tripartite. Cette répartition existe actuellement en ce qui regarde la Commission de Santé. Administrateurs, médecins, et étudiants y ont une représentation égale. Souhaitons que ce précédent puisse se généraliser au cours de l'année qui vient. Nous voulons être dans notre champ de vie immédiat, celui de l'éducation et plus directement celui de l'université, une force dynamique dont les idées puissent s'exprimer librement et donner naissance à des formes neuves d'administration qui permettront d'accélérer ce progrès si nécessaire et attendu depuis si longtemps.

Mais cette action au sein du milieu, si elle se développe en vase clos, deviendra vite stérilisante. Les étudiants ne peuvent plus s'accorder le loisir et le luxe d'agir en tour d'ivoire, notre action se doit de déboucher sur les égalités sociales de notre milieu. Bien fous serions-nous de croire possible l'établissement de cloisons étanches entre les divers secteurs de l'activité humaine. Trop de gens y ont cru chez nous et ont fait faillite. L'évolution du monde étudiant, une conception juste et progressive de l'éducation, ne seront possibles qu'en autant que seront revisées certaines théories économiques qui ont aujourd'hui l'heur de plaire au public et que seront dénoncées plusieurs conceptions politiques. La démocratisation de l'enseignement ne sera possible que si nous réalisons parallèlement une démocratisation politique. Toutes les structures ont besoin chez nous d'être démocratisées. Cessons surtout de nous faire croire que tout va bien, pareille euphorie nous conduira à la ruine. Tout est loin de bien aller. La stagnation persiste et continue de faire des ravages. La classe étudiante se doit d'exercer des pressions auprès du gouvernement, elle se doit de dénoncer les chasseurs de sorcières et ceux, autant clercs que laïcs, qui exploitent sans vergogne la bonne foi populaire. Il nous appartient de faire triompher les idées neuves et d'accélérer cette évolution qui a cours actuellement. C'est par de semblables interventions que le slogan :

« L'A.G.E.U.M. au service de la nation » deviendra une réalité.

J'espère que ces quelques lignes auront su démontrer ce que nous entendons par politique de grandeur. Nous voulons que l'étudiant soit reconnu comme citoyen et comme travailleur, qu'on admette que son travail a une utilité économique directe qui à long terme est irremplaçable. Nous nous ef-

forçons de démontrer que lorsque pareil statut est reconnu à l'étudiant, celui-ci se doit d'agir efficacement dans son milieu immédiat et se doit aussi d'être un apport pour la société tout entière. Il faudra que les étudiants s'engagent à tous les niveaux et qu'ils ne cessent de témoigner de leur présence et de leurs idées dans tous les secteurs de l'activité communautaire. Nous au-

rons alors atteint notre but et la société tout entière ne s'en portera que mieux parce que jouissant de l'apport d'une force jeune et dynamique qui ignore le compromis et est encore capable de tenir jusqu'au bout pour une idée définie comme essentielle et perçue comme capitale pour le plus grand bien commun.

Jacques Girard



LE CARDINAL EST-IL SEUL À LIVRER LA BATAILLE DE LA SOCIALISATION ?

Conscients des grands problèmes qui sollicitent avec le plus d'acuité l'attention des hommes d'aujourd'hui, les évêques ne pouvaient choisir de sujet plus actuel et immédiat que le thème de leur message de la fête du travail : la socialisation. L'omniprésence du phénomène en 1962 s'est manifestée de façon toute particulière à l'occasion de la mise en vigueur de l'assurance-santé en Saskatchewan et au cours de la campagne en faveur de l'étatisation des ressources hydro-électriques du Québec. La socialisation se manifeste même au niveau urbain, puisqu'il est question souvent de « municipalisation ».

Pour dissiper cependant toute équivoque il importe de préciser tout de suite que le terme de « socialisation » employé par les évêques à la suite du Souverain Pontife prend une acception très large. Il déborde nettement les mesures d'ordre strictement politique et vise plutôt un phénomène global qui affecte tous les secteurs de la vie sociale et économique. Il n'empêche que, dans l'opinion publique, la sécurité sociale et la nationalisation apparaissent comme des manifestations privilégiées de la socialisation.

La lettre collective de l'Épiscopat n'arrive-t-elle pas un peu tard ? Elle suit de plus d'un an *Mater et Magistra*, document pontifical qui mettait à jour

la doctrine sociale de l'Église à la lumière des plus récentes acquisitions des sciences humaines. Et est-ce à dire que ce retard rend inutile cette lettre ? Il est vrai qu'avant ce message collectif le cardinal Léger avait pris la peine de faire à l'usage des membres de la Chambre de commerce de Montréal un commentaire pénétrant des enseignements de l'Église d'après la dernière encyclique. Il avait surtout établi la relation de ces leçons et leur application en contexte québécois. Et ce texte par la suite a connu une assez grande diffusion. Le cardinal avait parlé sans ambiguïté. Cela, c'est de l'acquis. Pourtant, ne pouvait-on se demander si le reste de l'Épiscopat ne boudait pas ce programme ? Ne pouvait-on émettre l'hypothèse que les chefs des diocèses en dehors de la région métropolitaine de Montréal ne souscrivaient peut-être pas à une pensée aussi progressive et généreuse ?

Il ne manque pas de gens pour faire une subtile et parfois tendancieuse distinction entre le cardinal d'une part, et les autres évêques, considérés comme l'opposition. Appliqué sans nuances à la vie ecclésiale ce genre d'assimilation au mécanisme de la démocratie contribue souvent à fausser la pensée. Selon ces vues cavalières l'Église du Québec serait déchirée entre deux ten-

dances inconciliables : d'un côté les « progressistes » tels que le cardinal Léger, Mgr Caza et un ou deux autres évêques et « les autres », qui formeraient le clan « intégriste » et verraient d'un mauvais œil l'attitude pluraliste, œcuménique et franchement audacieuse de Son Eminence le cardinal Léger. Il a pu arriver aussi que des déclarations de certains évêques aient encouragé cette légende d'un conflit interne au sein de l'épiscopat. Des textes émanant de certains évêques pouvaient parfois être interprétés dans le sens de l'immobilisme, du conservatisme et de la réaction. S'il y a des divergences, et sans doute y en a-t-il, il s'agit de conflits d'opinions comme il peut en exister dans tous les ordres de l'activité humaine ; c'est l'éternelle tension tradition-progrès qui le veut. Mais ce déchirement procède nécessairement d'une volonté de préserver l'intégrité de l'Église, les uns mettant l'accent sur l'adaptation aux besoins actuels, les autres freinant cette tendance réformatrice pour préserver la doctrine. Qu'on le veuille ou non, ce sont des questions que les fidèles se posent dans la province de Québec. Voilà pourquoi le message des évêques arrive opportunément comme une bouffée d'air frais. Il contribue à assainir, à clarifier l'atmosphère, non seulement à cause de son contenu mais

de sa signification sur les options fondamentales de la question sociale. Et l'on a pu voir un chef ouvrier, que l'on ne saurait taxer de partisanerie et de cléricisme, Roger Provost, se faire l'écho de l'enthousiasme qu'a soulevé la déclaration en milieu ouvrier. Le chef de la F.T.Q. y voyait même, non sans raison, un encouragement au travail que poursuit sa Fédération et qui, à long terme, rejoint l'idéal chrétien officiellement inscrit dans la charte de la C.S.N., l'autre grande centrale syndicale.

Pour tous les chrétiens la déclaration collective des évêques n'apparaît pas seulement comme une soupape qui allège la tension, mais bien plus comme une invitation à une réflexion encore plus approfondie de la doctrine sociale de l'Eglise et un encouragement à « une action courageuse et positive » en conformité avec les exigences de notre temps. Les évêques tracent la voie au progrès en définissant l'esprit qui doit animer les élites soucieuses d'alléger les angoisses actuelles. Tout en sauvegardant la liberté individuelle, l'objectif est d'assurer au plus grand nombre les bénéfices du progrès social.

Le texte des évêques, parce qu'il s'applique plus particulièrement à notre pays et tient compte de l'évolution des vingt dernières années, aura un retentissement profond dans notre milieu. La socialisation que l'on y décrit apparaît non pas comme une doctrine, mais comme une tendance naturelle et presque incoercible. Cette propension à s'associer et à multiplier les rapports réciproques entre les individus, les groupes intermédiaires et l'Etat n'obéit à aucune fatalité. Et les évêques répudient énergiquement tout déterminisme. C'est que « l'organisation est faite pour servir l'homme et non l'homme pour servir l'organisation ». Ce principe de base est la clé de voûte de la paix sociale.

Ce qui est à mon sens la marque distinctive et l'originalité du message de la fête du Travail, c'est son caractère positif et dynamique. Après avoir rapidement disposé des deux hérésies du XIXe siècle, individualisme outrancier et socialisme totalitaire et matérialiste, le document s'attache à montrer les avantages de la socialisation. Le cardinal disait déjà que l'équilibre naît de la collaboration. Les évêques vont dans le même sens lorsqu'ils fustigent nos vieilles peurs et nous encouragent à quitter la simple défensive pour passer à l'offensive. « On ne devrait plus s'attendre, disent-ils, à voir les travail-

leurs, la propriété privée et la liberté d'association par la coopération rester constamment sur la défensive dans notre société ». La suite est une invitation à l'action : « Nous avons à peine commencé à utiliser les ressources d'organisation que possèdent les citoyens dans le système démocratique... Tant que nous ne l'aurons pas fait la société technique ne sera pas une civilisation humaine. C'est la socialisation qui apporte un caractère humain à la planification requise par la société industrielle ». A noter que les évêques n'hésitent pas à employer le terme de planification alors que l'Etat provincial ne fait encore que prononcer timidement le mot « planisme ».

« Aucun problème majeur n'échappe à la clairvoyance des évêques qui décrivent en ces termes le malaise actuel au Canada ». Tout d'abord, sur le plan international la tension apparaît dans certaines restrictions au commerce et à l'immigration et dans une inaptitude à trouver une place pour l'expérience économique-culturelle de la socialisation qu'est le marché commun européen. C'est également patent sur le plan national dans le cas de la question des soins médicaux, dans la persistance des conflits industriels et dans l'ampleur du chômage permanent. « Les évêques si-

gnalent en revanche une prise de conscience accrue face aux effets de l'industrialisation dans la société, une attention plus grande portée à la famille, et des expériences stimulantes dans le domaine de l'éducation.

La lettre des évêques fournirait le thème de plusieurs articles. Au terme de ces quelques réflexions, signalons combien l'actualité ménage parfois de surprenantes coïncidences et de fructueuses convergences. Au moment même où les évêques appelaient les fidèles à réfléchir à la socialisation, l'I.C.A.P. inscrivait comme thème de ses assises : le rôle de l'Etat dans la société moderne. Les colloques de l'Estérel abordaient en somme un chapitre du même problème. L'intervention accrue de l'Etat dans le domaine économique-social, si elle n'est qu'une des nombreuses manifestations de la *socialisation*, en constitue néanmoins un élément capital.

Le texte des évêques projette sur la conjoncture actuelle de notre province une lumière opportune, car il exprime avec courage et lucidité les principes d'une philosophie sociale adaptée à l'homme du nouvel âge que nous vivons.

Pierre Saucier

Austérité ou politique à courte vue

Au début de septembre, la Banque du Canada baissait le taux d'intérêt de 6 à 5½%. Aussitôt le gouvernement Diefenbaker criait victoire : la « crise » était enrayée, la politique d'austérité décrétée en juin, très curieusement quelques jours après les élections, était couronnée de succès, on s'en allait vers de nouveaux sommets économiques.

Cette euphorie est trop suave pour n'être pas empreinte de l'esprit publicitaire qui gouverne indistinctement notre vie commerciale et notre vie publique. Le gouvernement doit « vendre » son programme d'austérité. Il recourt aux moyens du bord. C'est, après tout, de bonne guerre. Ce qui l'est moins, c'est de prendre cela pour argent comptant.

Le taux d'intérêt, tel que le pratique l'institut financier central est un régu-

lateur du crédit. De la Banque du Canada aux Banques à charte, de celles-ci aux entreprises et aux particuliers, il répartit à travers l'ensemble du pays la masse du crédit nécessaire à la vie économique. Il suffit d'augmenter ce taux ou au contraire de le diminuer pour aussitôt accroître ou restreindre le volume de circulation de l'argent selon les besoins. Du point de vue monétaire, la fuite des capitaux et des devises étrangères obligeait depuis plusieurs mois à obturer cette ponction et par conséquent à limiter le volume d'argent en circulation de façon à renflouer les caisses de l'Etat. Il fallait permettre à ce dernier de reconstituer des réserves indispensables surtout à un moment où il entendait maintenir pour le dollar la politique du change fixe et où il avait besoin de disponi-

bilités pour empêcher notre monnaie de dégringoler en deçà même du niveau dévalué qu'il venait de décréter.

Voilà pourquoi, tardivement, en juin dernier, le cabinet Diefenbaker imposa la hausse du taux de l'intérêt à un pourcentage très élevé (6%). En même temps, il prenait un ensemble de mesures qu'il baptisa *politique d'austérité* et qui avait pour but, en diminuant les importations dites « de luxe », de créer ou d'accroître un solde favorable aux exportations, c'est-à-dire de faire entrer des devises étrangères. Ne pouvant attendre l'entrée de devises qui, par ce mécanisme et en raison des lenteurs inhérentes au marché, aurait pris au moins plusieurs mois avant de commencer à être effective, il décida d'aller de l'avant. Les négociations avec le Fonds monétaire international et avec l'Export-Import Bank de Washington réussirent. Le gouvernement se voyait accorder les crédits internationaux qui le mettraient en position, immédiatement, de repartir sur un nouveau pied.

Après deux mois et demi de ce régime, les premières rentrées de devises obtenues par le moyen du crédit international viennent d'avoir pour effet de fortifier provisoirement la Trésorerie. Celle-ci jugea utile de desserrer à nouveau, mais très faiblement, les cordons de la bourse. Elle autorisa une légère relance du crédit intérieur en abaissant d'un 1/2% le taux de l'intérêt, qui reste cependant supérieur à ce qu'il était avant le mois de juin. Une première conséquence, automatique, de cette reprise monétaire a été, depuis, l'abaissement dans une proportion plus faible encore, du taux d'intérêt des bons du Trésor (lesquels permettent ordinairement à l'Etat de se procurer à court terme les sommes dont il a besoin pour le bon fonctionnement des rouages administratifs et l'exécution des travaux publics).

Tout est donc beau. Tout est du moins pour qui veut bien ne considérer les choses que dans l'optique immédiate où les argentiers qui nous dirigent s'obstinent à régler leur confort de pensée.

Car, en les suivant, nous ne quittons pas un seul instant la théorie monétaire. Plus exactement, les Diefenbaker, les Fleming et les Nowlan de rechange paraissent raisonner comme si les fluctuations économiques trouvaient leur expression parfaite dans les fluctuations monétaires qu'il suffirait par conséquent de diriger pour rétablir les mécanismes classiques de l'échange.

Pendant ce temps, ils négligent l'infrastructure de ces fluctuations. Ils demeurent impuissants à expliquer pourquoi les mécanismes économiques se sont enrayés. On dirait, on peut même en être assuré, qu'ils n'osent pas remettre en question les fondements de l'économie canadienne. C'est pourquoi leurs explications ne convainquent pas. Comment, en particulier, est-il possible qu'une augmentation de 9% de la production et de 12% des exportations¹ depuis les premiers mois de l'année 1961 se soit accompagnée d'une détérioration continue de notre balance des paiements internationaux, d'une fuite croissante des capitaux étrangers, d'une déficience du crédit ?

Leurs remèdes, certes, sont de bonne pharmacie. On peut toujours soigner, j'imagine, une infection purulente avec de la pénicilline mais si l'on ne connaît pas le microbe il est possible que celui-ci, un moment combattu, recommence à propager la maladie. Ainsi, les armes utilisées pour la restauration des finances publiques ne paraissent pas douteuses. Il est sûr que les divers moyens mis en œuvre (crédits internationaux jumelés avec une politique d'exportation) vont continuer pour un temps d'accroître les réserves. Si les crédits publics de nouveau disponibles qu'elles permettront de constituer sont judicieusement utilisés, il est même probable que la tendance actuelle à l'augmentation de la production s'en trouvera consolidée.

Mais cela ne suffit pas. De quelle production s'agit-il ? Quelle est sa qualité ? Quelle est sa robustesse commerciale ? Un pays producteur de matières premières est toujours un pays essentiellement exportateur, mais ce qu'il exporte ce sont surtout des matières premières ou des produits bruts, qui, commercialement parlant, offrent peu de résistance sur les marchés internationaux et en offrent maintenant moins que jamais (fer et pétrole surtout). Nous sommes l'un de ces pays-là.

Pour venir à bout des désavantages liés à cette situation, il ne suffit pas de jouer sur le marché monétaire. Il ne suffit pas non plus de s'opposer à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, même s'il est vrai que cette adhésion est nuisible compte tenu de la structure actuelle du commerce avec Londres et de la nature de l'économie canadienne. Il ne suffit même pas de favoriser la libéralisation internationale des échanges selon le plan préconisé par le président Kennedy.

Dans la conjoncture actuelle, ce plan pourrait entraîner la ruine du Canada ou sa dépendance économique plus complète.

Il ne suffit pas non plus, à court terme, de se réjouir de l'entrée de capitaux étrangers qui présentent souvent un caractère spéculatif très marqué dans le contexte de la fragilité canadienne d'aujourd'hui. Ces capitaux séjournent un moment, pour se retirer dès l'affaire faite. Ils aggravent ainsi cette fragilité dont ils témoignent.

C'est d'ordonner l'économie qu'il est question en priorité. De développer l'industrie secondaire, comme gage d'une utilisation plus rationnelle de nos ressources en matières premières. Et comme l'industrie de transformation répercute par son anarchie et sa paresse la déficience structurale globale de l'économie canadienne, il faut la planifier de façon à la rendre inventive et à lui permettre d'accéder efficacement aux marchés internationaux.

Mais de cela, le gouvernement fédéral ne se soucie pas. Il laisse sans réponse les demandes plus ou moins timorées introduites à cet effet par quelques gouvernements provinciaux, dont celui du Québec. Même M. Hees, le ministre du Commerce, qui paraît de tous les ministres fédéraux le plus conscient des nécessités d'un changement radical, demeure muet quand on parle de planification.

En vérité, le problème économique existe moins que le problème politique plus large qui empêche en permanence de le résoudre.

Michel van Schendel

1. Chiffres fournis par la livraison de septembre de la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Pan! sur la gueule

Les ronds-de-cuir, il fallait s'y attendre un peu, ont la couenne dure. La compréhension aussi. Chez nos « civil servants », la civilité confine à la servilité.

Coup sur coup, à quelques semaines d'intervalle, les fonctionnaires fédéraux en ont pris plein la gueule. D'abord Diefenbaker leur a fait le coup, au nom de la sainte austérité, du gel des salaires. Puis, la commission Glasco leur a à toutes fins pratiques, nié le droit à la négociation ; les enquêteurs

royaux ont même recommandé au gouvernement de leur imposer un recul en suggérant, au nom de la sainte efficacité, que les augmentations de salaires soient accordées « au mérite ».

« Maintenant » n'a rien d'un quotidien, mais je crois néanmoins qu'on devrait arrêter les presses si les fonctionnaires fédéraux se mettaient en grève. Et je serais prêt à collaborer gratuitement, à pleines pages, à un numéro spécial, si par hasard nos fonctionnaires provinciaux décidaient de leur emboîter le pas. (Et qu'on n'hésite pas à me déranger la nuit !)

Non, mais vous voyez ça : des adultes, par milliers, par dizaines de milliers, par centaines de milliers, qui renoncent tranquillement, comme ça, aux augmentations de salaires auxquelles ils estimaient avoir droit, qui sont prêts à subventionner l'Etat au détriment de leurs familles, qui sont disposés à continuer pendant des années, comme ils le font depuis des années, à supplier les autorités de leur accorder le droit de négocier.

Oh ! pardon, ils ne sont pas hommes à se laisser conduire à la potence sans protester. Ils protestent. Et ils trouvent même assez d'énergie pour gigoter un peu au bout de la corde. A ma connaissance, leurs associations et leurs fédérations, avec des effectifs de 30 000 et de 75 000 membres, ne laissent pas passer un refus de hausse des salaires, un refus de négocier, un refus de les reconnaître véritablement, sans élever la voix. Non, ce ne sont pas gens à tendre l'autre joue ; ils la gardent plutôt pour la prochaine fois.

Quand ils sont vraiment fâchés, les fonctionnaires vont parfois jusqu'à préférer des menaces. Les postiers, eux, parlent carrément, et régulièrement, de faire la grève. Les autres se contentent le plus souvent — mais de moins en moins souvent depuis que le Congrès du travail du Canada a décidé d'appuyer le Nouveau parti démocratique, — de menacer de s'affilier à une centrale syndicale.

Mais, en dehors de ces paroxysmes de violence, les fonctionnaires acceptent assez bien leur sort. Ils savent reconnaître certaines subtilités juridiques qui font, par exemple, que les employés de Radio-Canada peuvent négocier, tandis que ceux de l'Office national du film ne le peuvent pas ; que les employés de l'Hydro-Québec peuvent se syndiquer et négocier, alors que c'est interdit à ceux du ministère des Richesses naturelles.

Et pourtant, il y a des pays où les fonctionnaires ne font pas preuve de la même résignation. Des pays où, comme dit le très monarchiste Jean Lesage, ils « négocient avec la Reine ». C'est le cas, par exemple, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Belgique, de la Suède, de la Norvège, des Pays-Bas, du Danemark, etc. En Saskatchewan, ils ont même le droit de faire la grève.

Evidemment, on ne saura jamais avec certitude, sans refaire l'itinéraire spirituel du Dr Kinsey, ce que tous ces fonctionnaires ont que n'ont pas les fonctionnaires fédéraux et nos fonctionnaires provinciaux. N'empêche que ça ne doit pas être drôle toutes les semaines pour les femmes de ces valeureux serveurs de l'Etat.

Noël Pérusse

Vue de la tribune de la presse :

Du dialogue à l'action

Spiritus ubi vult spirat... sponte sua !...
L'esprit souffle où il veut... de son propre mouvement ! Faut-il le contenir ou le libérer ? Voilà la question et même le problème. Il ne reste plus que le dernier acte à présenter sur le parquet de la Chambre basse, en novembre prochain, pour obtenir une vue d'ensemble de la politique du dialogue préconisée depuis son avènement au pouvoir, en juin 1960, par le gouvernement libéral du Québec.

Le slogan « Il faut que ça change » connaît donc, même sous le toit du parlement, des répercussions. Il ne subsiste aucun doute dans l'esprit de l'observateur qui chaque jour se penchait de la Tribune des journalistes ou de celle des visiteurs, que le gouvernement Lesage non seulement tolère mais stimule même avec une certaine latitude nouvelle, les échanges d'idées et d'opinions.

MONTRÉAL AU JEU

Que certains en profitent pour utiliser cette liberté d'expression à bon ou mauvais escient, l'on en obtint la preuve et à maintes reprises au cours de la pre-

mière partie de la présente session provinciale ajournée.

On est allé loin ! C'est ainsi qu'unanimement, du côté ministériel comme chez les oppositionnistes, l'on a qualifié de « tribune publique » la Chambre basse lorsque l'on accorda droit de parole à presque tous les maires et représentants de partis municipaux de l'île de Montréal lors de l'étude du bill de la métropole.

Durant six longues semaines, les voix des tribuns ont tonné à l'Assemblée législative convertie à ce moment en salle de comité, si bien que l'on pouvait se demander avec raison si certains politiciens municipaux ne profitaient point de cette tolérance pour mousser leur thèse et utiliser le parlement comme tremplin et assurer leur popularité auprès de leur électoral et même conquérir les élections provinciales.

ET LA PROVINCE ATTEND

Et pendant que chacun glose sur ses principes... mettant en exergue les problèmes locaux, la province attendait. Elle patienta même six semaines. Qu'il y ait eu des abus, tous les observateurs l'admettront. Qu'il y ait eu perte de temps considérable. L'un ne peut voyager sans l'autre. Le même arbre porte normalement les mêmes fruits.

C'est pourquoi, à la suite de cette expérience, il se pourrait fort bien que, dès l'an prochain, sans restreindre le droit de parole aux intéressés, ce qui biaiserait la doctrine démocratique nouvelle, l'on procède à l'étude du bill de Montréal au comité des bills privés et publics et non directement du parquet de l'Assemblée législative, afin de permettre à la législation de suivre le cours normal de la session. On peut, grâce à cette formule régulière, anticiper déjà une très précieuse économie de temps pour les représentants du peuple.

LA LOI DES HÔPITAUX

Autre exemple qui saute aux yeux : la loi des hôpitaux. En souscrivant à la mesure sociale de l'assurance-hospitalisation, automatiquement, le gouvernement assumait une responsabilité financière onéreuse, même sensiblement plus lourde que prévue et plus complexe également. Certaines enquêtes effectuées sur des conseils administratifs de certains hôpitaux privés ont révélé, hors de tout doute, qu'il importait d'établir une loi provinciale dans ce secteur.

Encore là, le gouvernement fit usage de sa politique du dialogue et la nouvelle législation ne reçut sa sanction qu'après l'audition de tous les corps professoraux et de tous les groupements hospitaliers ou médicaux directement intéressés aux prochaines mesures destinées à régir l'administration de ces instituts, délimitant clairement les responsabilités du conseil d'administration et celles du bureau médical. La législature consacra même une journée entière à cette audition sur un projet déposé, concédant certaines prérogatives, fixant certaines normes mais toujours dans le but premier d'offrir une loi susceptible de rencontrer les besoins du temps et de répondre surtout au bien-être des patients.

ET LA FINANCE ?

Le même principe du dialogue vint s'appliquer dans l'élaboration de la loi créant la Société générale de financement. Les Caisses populaires qui seront invitées individuellement à une participation financière directe, ont été approchées avant que l'on glisse en Chambre les modalités de la loi.

Vouloir constituer un fonds de \$100 millions pour sortir l'économie québécoise du borborygme et l'engager résolument sur la voie de l'industrie n'est pas tâche aisée. C'est pour le moins sortir des sentiers battus. Alors, qu'il y ait eu, lors de la présentation de la loi créant cette Société générale de financement, des amendements suggérés, des arguments combattus, des contre-propositions avancées par l'opposition surtout pour établir une régie, et même des concessions importantes de la part du gouvernement, il n'y a pas lieu de s'en surprendre. Ce sont là les résultats tangibles de la mise en opération de la politique du dialogue.

LES FAIBLESSES

En somme, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur cette première partie de la session provinciale ajournée, on peut affirmer que cette politique du dialogue, si elle entraîna certains abus non pas des législateurs mais des principaux intéressés dont l'action porte hors des murs du parlement, offre tout de même un nouvel aspect à la démocratie québécoise en marche. Et l'on ne peut que louer semblable effort. Reste maintenant à en soustraire les faiblesses. Mais comment ?

LES CONCESSIONS

Le contact avec l'électorat fournit sûrement l'occasion de presser les poulx. Et comment découvrir sous son vrai jour l'opinion publique si l'on n'engage pas, surtout là, le dialogue.

Mais on n'en sortira pas ! Si un chef politique dans une circonscription donnée avance des promesses sur son honneur, il ne serait aucunement surprenant que dans le comté voisin, devant l'ardeur et l'insistance de ses partisans, il doive s'incliner de nouveau et rendre la pareille. Une concession conduit à l'autre. C'est une chaîne que l'on traîne, surtout en politique.

On aura noté que le premier ministre, M. Jean Lesage, s'est montré à la hauteur de la situation et, en accomplissant un acte d'humilité extrême devant l'avalanche des critiques formulées par ses propres leaders de comté, il n'a de fait que relevé encore plus haut son prestige au cours de sa tournée en terre gaspésienne.

Même si les chefs libéraux de la péninsule ne semblent pas encore vouloir délibérément accéder à la politique de grandeur de M. Lesage, ce dernier a bien saisi que seul un tel principe pouvait sortir la province des sentiers battus. Et pourtant le « ciel » sait s'il est difficile de s'échapper de ses habitudes !

ET LES BOUTS DE CHEMINS ?

Il semble toutefois que la pression fut très forte. Même au point d'ébranler certains principes. A Rimouski, par exemple, M. Lesage promet de con-

sacrer des sommes importantes pour améliorer deux routes du comté. Même s'il défend le principe soutenu par la Chambre de Commerce du Québec à l'effet d'asseoir solidement le réseau routier de la province sur un système d'autoroutes d'abord, on croit percevoir que l'opinion publique l'emporte sur cette thèse primordiale puisque l'on concède encore des bouts de chemins.

Faudra-t-il répondre de la même façon à tous les mécontents dans chaque comté ? Revenir à l'ancien système ? Toujours pour s'attirer des votes ? Doit-on fixer comme objectif le maintien du pouvoir contre tout principe fondamental ? Doit-on, enfin, abdiquer sur un programme qui reçut l'approbation de l'électorat parce que les mesures pour l'appliquer réclament une gouvernance énergique ? Voilà le nœud gordien à trancher.

Si une telle volte-face s'opérait, on perdrait vite la foi de ceux qui croient encore à cette politique de grandeur. Le problème de ce mécontentement se situe à un autre palier. C'est qu'en offrant un semblable programme de réformes politiques, l'on n'a peut-être pas envisagé le bouleversement qu'il entraînerait automatiquement. Et c'est précisément ce que le premier ministre a découvert dans sa tournée gaspésienne. C'est aussi, évidemment, une autre facette moins reluisante celle-ci, des conséquences de la politique du dialogue... car cette fois, c'est le peuple et plus précisément les partisans qui ont le verbe haut.

Claude Déry

Les dix ans de la télévision canadienne

Quand repassera la ferveur...

Ce qui m'impressionne quand je songe aux dix ans de télévision canadienne qu'on célèbre ces temps-ci, ce n'est pas que le personnel de Radio-Canada soit passé d'une vingtaine d'employés en 1952 à quelque 459 présentement. Ce n'est pas qu'on en soit à disposer aujourd'hui de huit studios, de quarante caméras, de trois cars de reportage et de sept chaînes de téléciné. Qu'il y ait au Canada plus de 4 millions et demi de téléviseurs dans les foyers en comparaison de quelque 150 000 il y a dix ans, cela non plus n'a pas de quoi nous faire applaudir à deux mains.

Non que cet essor soit négligeable. Il est au contraire prodigieux. Mais puisqu'il y a dix ans le Canada s'embarquait dans cette aventure, on pouvait prévoir à peu près cette ruée vers la télévision. Cela s'appelle tout simplement en termes d'industrie un développement normal.

Les grands succès

Non, ce qui étonne fort quand on se remémore les grandes heures de la télévision canadienne, c'est que dans une période en somme très brève — quelques années — les techniciens et réali-

sateurs aient trouvé, si j'ose dire et comme du premier coup, le style définitif de la télévision. Quand on se rappelle certains téléthéâtres — *Moira*, *Montserrat*, *Asmodée* ou un opéra comme *La Bohème* — on se demande si aujourd'hui la télévision pourrait faire tellement mieux. Pour en arriver ainsi presque sans tâtonnement à une certaine perfection, il fallait bien sûr que les principaux metteurs en scène soient des gens de talent. Mais il fallait davantage. Si, œuvrant à partir de rien, ils ont pu découvrir en si peu de temps un style « télévisique » valable, c'est que leur talent s'appuyait sur un enthousiasme, une ferveur que seule pouvait susciter la conscience d'avoir à leur disposition un instrument aussi merveilleux et aussi puissant.

Plateau

La télévision a atteint un plateau, a-t-on dit au dernier Congrès du Spectacle. Et maintenant sur cette hauteur, elle s'arrête un moment pour reprendre haleine. A bout de souffle, notre télévision ? Si oui, c'est qu'elle a peut-être gravi trop vite la pente pour arriver à ce fameux plateau. La géographie dit bien que c'est dans les montagnes qu'on trouve les plateaux, donc à une certaine hauteur. Mais je ne suis pas si sûr que cela que la télévision soit à bout de souffle. Ce ne sont pas des gens vidés, épuisés, esquintés qui ont pu produire il n'y a pas si longtemps un téléroman comme *Sous le signe du Lion*, un téléthéâtre comme *Bérénice*. Je dirais plutôt que la télévision souffre de strangulation... Faut-il vous faire un dessin et mettre des points sur les « i » ? C'est peut-être et même probablement pour cela que depuis cinq ans la télévision est moins dynamique dans son ensemble. Ce qui frappait durant les cinq premières années c'était l'extraordinaire qualité de l'ensemble des programmes.

Autocritique

C'est un anniversaire que marque Radio-Canada en 1962. En des circonstances semblables, un homme, lorsqu'il se retrouve seul, le soir, après avoir reçu dans la journée les vœux et félicitations de tous, descend en lui-même et fait le point. Les cotes d'écoute forcent Radio-Canada à ne pas attendre les anniversaires pour se livrer à de tels bilans, à de savantes analyses de comportement. Voici une réflexion pour les

alimenter. Le succès foudroyant de la télévision pendant une période de cinq ans ne tiendrait-il pas en bonne partie au fait que le petit écran était un véritable miroir pour un immense public populaire. Il me semble que le Canadien français moyen s'y retrouvait plus facilement qu'aujourd'hui grâce à toute une série de téléromans qui renvoyaient au public une image fidèle de lui-même. Il n'y a pas à dire : c'était alors la belle époque à ce point de vue là !

Fernand Côté avait bien raison d'écrire dans *La Semaine à Radio-Canada* que « dix ans de télévision, c'est bien plus que dix ans d'images sur le petit écran » car ces images ont travaillé en profondeur, ont fait évoluer avec une extraordinaire rapidité la pensée, la façon de vivre de milliers et de milliers de personnes. Dix ans de télévision, c'est le public en contact fréquent avec nos universitaires, nos auteurs, nos comédiens, nos compositeurs, nos journalistes ; c'est l'information, la culture, le divertissement de qualité, choses qui toutes créent une vie de l'esprit plus intense ou éveillent à des problèmes qui ont une certaine hauteur.

Le plus vaste public

Ce n'est pas souvent qu'on cite un texte publicitaire. Mais puisque Fernand Côté, dans son panorama de dix ans de télévision à Radio-Canada, a su s'élever au-dessus du simple résumé ou de l'éloge à jet continu, il mérite qu'on retienne la conclusion de son article. Il écrit donc :

« Le penseur qui, avant, ne pouvait publier qu'un livre ou faire une conférence, peut également s'adresser aujourd'hui au peuple devant les caméras. Le compositeur, qui attendait l'occasion miraculeuse d'atteindre dans une salle de concert un millier d'auditeurs, présente aujourd'hui son œuvre à la télévision devant le Canada tout entier. Il en va ainsi du peintre, du chorégraphe, du romancier, du dramaturge et du savant.

« La télévision est devenue une place publique, une sorte d'agora, de forum où se diffuse la vie de l'esprit pour le plus grand bien de la nation tout entière ».

A bout de souffle la télévision ? Je n'en crois rien. D'ailleurs, elle aurait bien le droit de se reposer un peu avant la prochaine étape car la ferveur des débuts, on la retrouvera un jour.

FAUSSETÉS SUR LE CANADA

Un de mes amis canadiens m'a raconté un fait des plus étonnants. Le 30 août 1962, il était de passage à Washington aux Etats-Unis. Il téléphone à l'ambassade canadienne pour demander un renseignement. Voici son échange de propos avec la réceptionnaire de notre ambassade. La première phrase fut dite en français.

« Bonjour Mademoiselle. J'aimerais avoir des renseignements au sujet des douanes.

— Je ne vous comprends pas.

— Etes-vous une Canadienne ?

— Oui.

— Et vous ne comprenez pas le français ?

— Non.

— Comment pouvez-vous être à la réception de l'ambassade canadienne aux Etats-Unis sans connaître le français ?

— Ce n'est pas requis.

— Eh bien ! ce devrait l'être.

— Pas du tout. Pourquoi ? Le français n'est parlé au Canada que par quelques personnes dans la province de Québec.

— Ah oui ? Pouvez-vous me dire quel pourcentage de tous les Canadiens sont d'expression française ?

— Etes-vous Canadien ou Américain ?

— Peu importe pour le moment. Pouvez-vous me donner ce pourcentage ?

— Vous devriez parler à notre bibliothécaire.

— Mais vous devez le savoir vous-même ?

— Il y a très peu de Canadiens français.

— Combien sont-ils ?

— Je dirais qu'ils ne dépassent pas 10% de la population. Personne ne parle le français en dehors du Québec.

— Saviez-vous que la province du Nouveau-Brunswick est à peu près moitié française moitié anglaise et que le français est la langue de 600 000 Ontariens ?

— Cela m'étonne. Je viens des environs d'Ottawa et je n'y ai jamais entendu parler français... »

Voilà l'image du Canada que notre gouvernement propage à l'étranger. Mon ami en est resté estomaqué. Il y a de quoi. Ne trouvez-vous pas ?

AURONS-NOUS UN NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE ?

Stimulés par toutes ces instances en matière d'éducation et d'impôts, des parents et d'autres contribuables chrétiens commencent à se rendre compte que, tout en se multipliant à nos frais, nos chères écoles restent *vides* durant une période globale d'environ six mois par année. Selon des experts nord-américains, notre calendrier scolaire, coûteux et dispendieux, aurait été adopté en raison des besoins de main-d'œuvre agricole au temps des « charrettes à bœufs ».

Certains fruits des six mois d'enseignement

Notre calendrier traditionnel compte environ 180 jours de classe où se manifestent la compétence et la vaillance de nos maîtres ainsi que la prévoyance sereine des responsables de l'éducation. Toutefois, éblouis par les reflets d'une telle lumière, des parents et d'autres contribuables ont peine à ne pas se heurter à la pierre d'achoppement des taxes et surtout à celle du manque de connaissances d'un trop grand nombre de nos jeunes. Ils en viennent alors à se demander à quoi riment tant d'échecs publics ou privés et pourquoi l'on semble multiplier ces immeubles qu'on a surnommés des « éléphants blancs ».

Inconvénients du calendrier scolaire actuel

Admettons tout de suite qu'avec l'augmentation du nombre d'enfants il faille éventuellement construire de nouvelles écoles, mais point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que cette nécessité ne justifie pas le maintien d'un calendrier qui laisse les classes *vides* six mois par année. Les quelques services que nos écoles rendent aux fidèles le dimanche ainsi qu'aux jeunes dans leurs loisirs ne suffisent certainement pas à excuser un tel illogisme. Au reste, ces services temporaires ou supplémentaires ne peuvent faire oublier aux parents ni aux éducateurs conscients de leur rôle que notre vieux calendrier scolaire fait perdre une année complète aux enfants dont le

sixième anniversaire de naissance suit de quelques jours la période d'admissibilité à la première année. Les parents et les contribuables n'oublient pas non plus qu'il semble assez difficile parfois de faire « doubler » une année scolaire et surtout de permettre à un élève d'en « sauter » une. Cela serait probablement différent si les années scolaires cédaient la place à des « trimestres scolaires » d'une durée de douze semaines. On entrevoit déjà quelques-uns des grands avantages du nouveau calendrier scolaire que propose le « National School Calendar Study Committee » de Minneapolis (Minnesota) par la voix de M. George M. Jensen, ancien président du Bureau d'éducation de cette ville des Etats-Unis. Un grand journal y aurait déjà fait écho.

Le nouveau calendrier scolaire

Voici donc les grandes lignes d'un projet qui semble plein de promesses. Avec des trimestres scolaires de douze semaines, les écoles serviraient à l'enseignement onze mois par année au lieu de la généreuse moyenne de neuf mois du calendrier actuel. En effet, qu'est-ce que nos enfants apprennent en juin et dans la première quinzaine de septembre, pour ne pas dire plus ?... Durant le douzième mois, les écoles seraient fermées pour les vacances bien méritées des enseignants, celles de l'administration, et pour la réparation des locaux. Autre innovation : durant les onze mois d'enseignement, il y aurait toujours un quart des élèves en train de prendre ses trois mois de vacances. Les enfants d'une même famille les passeraient ensemble et, moyennant la collaboration essentielle des employeurs, les parents auraient leur congé annuel pendant les vacances de leurs enfants. Naturellement, il y aurait un décalage d'environ trois mois par année civile relativement aux grandes vacances. Ainsi, en 1980, la famille X aurait ses vacances en janvier, février et mars, mais en 1981 elle devrait les prendre à une autre période. Au lieu d'être annuelles, les promotions se feraient au terme de chaque période de douze se-

maines puisque les trimestres scolaires auraient remplacé les années scolaires.

Au point de vue de l'enseignement proprement dit, les institutrices, institutrices et professeurs auraient devant eux en classe trois divisions de huit à dix élèves chacune, sans compter la division qui prendrait alors ses vacances d'environ trois mois. A la rentrée de celle-ci, la plus avancée des trois divisions partirait en vacances, pendant que chacune des deux autres avancerait d'un rang. A ce moment-là, on hésiterait moins à faire répéter un trimestre à ceux qui en ont besoin et à faire « sauter » un trimestre à ceux qui en sont capables, suivant les résultats des examens trimestriels. Avec la collaboration essentielle et sérieuse des parents, les enseignants devraient être en mesure d'instruire une division dans une atmosphère de sérénité durant que les deux autres groupes d'élèves exécuteraient les travaux personnels que les maîtres leur auraient proposés.

Les enseignants seraient presque des professionnels

Au cas où les institutrices et les institutrices craindraient un trop grand surcroît de travail sans rémunération équivalente, examinons les avantages suivants : tout en conservant un mois de vacances, leurs congés hebdomadaires et ceux des différentes fêtes, excepté probablement quelques jours au début de janvier, les enseignants jouiraient d'une plus grande considération de la part des contribuables et de leurs élèves. Le public n'aurait plus le moindre doute quant à leurs mérites, et l'administration n'hésiterait plus à leur verser un traitement plus approprié à leur profession ni à leur offrir plus de sécurité. En outre, quelques surnuméraires pourraient remplacer au besoin les maîtres qui obtiendraient un congé avec traitement pour fins d'études.

Traitements moins coûteux que les constructions

Il semble bien que ces plus grandes dépenses affectées aux traitements se-

raient même plus que compensées par les économies de capital et surtout d'intérêts que l'administration pourrait réaliser au poste de la construction des écoles. En effet, avec le quart des élèves en vacances à tour de rôle pendant les onze mois d'enseignement, on aurait moins besoin de constructions nouvelles, tout en tenant compte de l'augmentation de la population d'âge scolaire et même d'une certaine réduction du nombre des élèves de plusieurs classes, vu les trois divisions qui s'y trouveraient en même temps.

Sous l'angle purement économique, les responsables de l'éducation ne doivent pas perdre de vue ce double fait : la construction des écoles suppose de forts emprunts et surtout de lourds intérêts qu'il faut payer durant plusieurs années, alors que les traitements des enseignants ne sont pas versés globalement ni d'avance, mais à mesure que ces personnes rendent leurs services. La différence d'intérêts à payer semble donc considérable. Sans oublier la nécessité de construire raisonnablement de nouvelles écoles en raison du plus grand nombre d'enfants, il est difficile de s'incliner devant l'illogisme de ce qu'on a appelé ces « éléphants blancs » qui ne servent pas beaucoup plus que six mois par année au total.

Avantages du calendrier proposé

Si l'on réfléchit aux avantages du calendrier proposé, comment ne pas conclure qu'il soit urgent de l'étudier, étant donné toutes les adaptations, modifications et préparations qui devraient en précéder l'adoption pour toute une province ? Aux économies évidentes qu'il promet viendraient se joindre la facilité de « sauter » un trimestre scolaire ainsi que la possibilité d'en doubler un en cas de nécessité. Il y aurait moins de différences d'âge chez les élèves qui font leur premier trimestre scolaire. Il n'y aurait plus qu'un mois par année où tout le monde serait en vacances en même temps. Pendant les onze autres mois, seul le quart des élèves serait hors de l'école. Il serait plus facile à ceux-ci d'obtenir un emploi temporaire ou leur part de loisirs, et la délinquance juvénile devrait ainsi diminuer passablement.

Problème à résoudre avant le XXI^e siècle

On trouvera peut-être d'autres solutions au double problème que constituent l'enseignement à temps réduit et

l'étrange multiplication d'immeubles qu'on tient fermés environ deux mois de trop par année. Toutefois, les responsables de l'éducation ne pourront le résoudre avant le XXI^e siècle s'ils tardent à l'étudier résolument. Trop nombreux sont les parents et autres contribuables qui persistent à agir comme si les écoles n'étaient que des garderies qu'on laisse pousser comme des champignons au moyen d'impôts croissants. Comprendra-t-on jamais que l'éducation, c'est l'affaire de tout le monde, et plus qu'une question d'argent ?

Martin Dionne

Une initiative à prendre...

Un télé-accueil

Il s'agit d'un Centre téléphonique à numéro d'appel unique destiné à répondre jour et nuit à toute personne qui s'adresse à lui pour des problèmes d'ordre religieux, moral, humain, tels que : problèmes conjugaux, éducatifs, juridiques, psychologiques, à l'exclusion absolue de toute forme d'assistance financière et matérielle.

Le Centre est rattaché au Secrétariat interparoissial de Bruxelles et trois prêtres en assurent le fonctionnement. Je leur dois donc, en plus d'une très sympathique hospitalité en décembre 1960, ces quelques informations.

Origine et appellation

Pareille expérience a débuté, me dit-on, dans les pays scandinaves comme moyen d'enrayer le suicide. Ici, on m'indique un grand nombre de villes dotées d'un tel service. En voici quelques-unes : A Istanbul, Turquie, ce téléphone dirigé par un groupe de mahométans se désigne « camarades de l'esprit ». En Israël, à Jérusalem, il s'agit de « la main qui aide ». A Paris, un pasteur protestant a fondé le « S.O.S. de l'amitié ». Une longue liste m'indique qu'un nombre considérable de grandes villes donnent ce service. Je n'ai point vu le nom de Montréal (une ville millionnaire qui devrait être missionnaire aussi, selon l'expression de Son Eminence au Congrès d'Unda). Si nous avons ce télé-accueil chez nous, on me l'affirme, il n'est point en tout cas un service d'Eglise. D'ailleurs, des prêtres canadiens déclaraient à Bruxelles qu'une

pareille initiative serait inutile au Canada. Pourquoi ? Parce que, a-t-on répondu, chez nous, les gens s'adressent tous au presbytère. On me le pardonnera. J'ai répondu que pareille affirmation n'était plus juste, à Montréal du moins.

Succès

En sept mois, le Télé-Accueil a reçu plus de 2 500 « S.O.S. ». Les motifs des appels les plus fréquents : difficultés entre époux, conflits entre parents et enfants, problèmes de foi, dépressions nerveuses, anomalies sexuelles, volonté de suicide, alcoolisme, scrupule, questions juridiques et professionnelles, etc.

Les expériences sociologiques ont mis en évidence l'isolement profond dans lequel se débat l'homme des grandes villes. Le voisinage, le milieu de travail, la paroisse, voire même la famille ne parviennent pas toujours à le tirer de sa solitude. Privé de fraternité, de chaleur et de sécurité, l'homme a besoin de rencontrer quelqu'un et de se confier.

Anonymat

On m'expliqua ensuite comment l'anonymat que pouvait garder le correspondant lui plaisait. « Vider son sac » devant un être compréhensif (et les prêtres belges me parurent magnifiques de patience, de bonté et d'humour) sans être obligé de le regarder dans les yeux : voilà la clé du système.

Entreprise de sauvetage (certains journaux annoncent : Avant de vous suicider, composez tel numéro), ce Centre guide le correspondant vers des centres spécialisés. Jamais ou peu de rendez-vous. Une confiance, un dialogue, une parole d'encouragement, tout en évitant qu'elle soit banale.

Enfin, le directeur m'expliqua la difficulté de trouver les excellents connaisseurs de l'âme, ayant le tact et la délicatesse indispensables, tout en sachant vibrer aux appels si souvent déchirants.

Pour conclure, je formule un vœu : celui d'un secours analogue dans les principales agglomérations du pays comme une magnifique initiative apostolique.

H.-M. B.



La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins

- 10 Unions régionales
- 1 250 Caisses populaires
- 1 300 000 Sociétaires

Etes-vous l'un de ces sociétaires?

HARMONISATION



Après l'architecte tonal et les maîtres artisans vient l'harmoniste: c'est lui qui insuffle une âme aux tuyaux de l'orgue. A chacun d'eux il donne une sonorité propre, qu'il accorde au rang par lui assigné dans l'harmonie des jeux. Ce travail exige une sensibilité d'artiste. Ce n'est pas la moindre qualité de l'harmoniste CASAVANT.

Casavant Frères
LIMITÉE
St-Hyacinthe, P. Q. — Canada

Facteurs d'orgues
Fabricants d'ameublements
d'église



J. ARTHUR MAROIS T.P.

Expert évaluateur

SPÉCIALISTE EN EXPROPRIATION

333 est, rue Craig
Chambre 407
Montréal 18

UN. 1-8215

Mongeau Robert

Cie Ltée

Huile à chauffage

Service

24 heures par jour

1600 est, rue Marie-Anne

LA. 1-2131

LIVRAISON AUTOMATIQUE

CHARLES
DURANCEAU
LIMITÉE

Maintenant

PROTOCOLE

A l'intention des collaborateurs éventuels de Maintenant

I. But de la Revue

Maintenant est une revue mensuelle chrétienne d'actualité et d'opinions à l'intention du Canada français. Elle veut contribuer à la formation de l'opinion, à la découverte et à la solution des problèmes, au maintien d'un climat où les bonnes volontés se découvrent et se sentent soutenues « sans avoir peur ».

II. Lecteurs

Les lecteurs de *Maintenant* (40 000) se recrutent, à en juger par la correspondance reçue, dans toutes les classes de notre société : professionnels, universitaires, fonctionnaires, représentants élus, clergé, etc. ; et dans toutes les régions. Et si la majorité de ces lecteurs appartient aux milieux « dirigeants », le dénominateur commun n'est pourtant pas tant le degré d'instruction académique que l'originalité de la pensée, le refus du conformisme, et la volonté audacieuse de prendre une part de responsabilité dans les décisions qui orientent nos destinées.

III. Ton des articles

Maintenant n'est pas une revue littéraire, et en conséquence ne publie pas, en général, de textes dont l'intérêt unique ou principal est d'ordre stylistique.

Maintenant n'est pas une revue « pieuse », et en conséquence ne publie pas d'histoires édifiantes et autres guimauves.

Maintenant n'est pas une revue de combat et donc ne fait systématiquement le jeu d'aucun parti, d'aucune idéologie, d'aucune mystique, d'aucune chapelle.

Maintenant se veut honnête et sereine et donc accorde audience à des opinions fort variées, discordantes à l'occasion, tout en évitant de servir de tribune à la propagande des « causes ».

Maintenant veut être objective et donc ne se refusera pas à faire connaître des faits qui feraient honneur à certains ou honte à d'autres mais essaye de dresser un tableau complet des réalités.

IV. Présentation des articles

Pour des raisons pratiques *Maintenant* souhaite surtout des articles courts (i. e. de l'ordre de 1 500 à 2 000 mots ; 2 pages de la revue ; 5 pages dactylo double espace).

Maintenant utilise abondamment des entrefilets plus courts, des informations brèves, n'ayant parfois que 300 mots.

V. Conditions

Maintenant respecte pleinement l'opinion de ses collaborateurs et entend ne faire dire à personne ce qu'il ne veut pas dire. Toutefois, *Maintenant* se réserve :

1. — de modifier les titres et sous-titres pour des raisons de style journalistique ou de mise en pages ;
2. — de corriger sans autre avis les incorrections grammaticales et orthographiques évidentes qui pourraient se glisser dans les manuscrits ;
3. — d'abréger légèrement certains textes pour les besoins de la mise en pages, quand il est évident que la pensée de l'auteur ne sera nullement trahie. (On suggère aux auteurs eux-mêmes d'indiquer quelques paragraphes de leur texte qui pourraient, au besoin, être omis).
4. — de suggérer aux collaborateurs des modifications de forme et de présentation qui rendraient leurs articles plus conformes au style et au ton habituels de la revue.

VI. Manuscrits

Dactylographie : *Maintenant* n'accepte que des manuscrits dactylographiés sur un côté de feuille 8 x 11, à marges d'au moins un pouce, et à double interligne, sans aucune correction manuscrite.

Titre et sous-titres : Le titre devra être bref, imagé, concret, journalistique. Les sous-titres de même, et on les multipliera (au moins un par page dactylographiée).

Notes : réduire les notes au minimum et les introduire dans le texte (parenthèses) autant que possible.

Soulignés : ce qui est souligné une fois dans votre manuscrit dactylographié sera reproduit en *italiques* par le typographe. Ce qui est souligné deux fois sera reproduit en CAPITALES.

Citations : le moins possible et brèves. Exceptionnellement une citation de plus de 5 lignes sera détachée du texte, par de plus grandes marges.

Capitaliser les noms d'auteurs, v. g. DESCARTES et non Descartes.

Italiser les titres d'ouvrages, revues, journaux. On italise en soulignant d'un trait, v. g. Maintenant.

N. B. — En cas de doute, consulter L. Poirier, *Au service de nos écrivains*, 2e édition, Montréal 1952.

LA CHARITÉ ET LES ÉLECTIONS

Avec une violence de fauves à peine sortis de la jungle échanger les plus gros mots du dictionnaire (édition canadienne) pouvoir enfin *écraser* l'adversaire, l'*anéantir* si possible avant qu'il redresse la tête, s'il en a une encore : n'est-ce pas de toute urgence en temps d'élections ? L'an dernier, au fédéral, s'il vous plaît, il y a eu un assassinat. Surtout, choisissez bien vos adjectifs, ne vous laissez pas égarer par les substantifs qui obligent aux idées, parlez à l'imagination de vos électeurs, cherchez le fait qui humilie l'autre, l'allusion qui d'un trait détruit la réputation. Oui, vite réchauffez vos flèches, aiguiser vos couteaux, rangez vos balles et tirez droit au cœur. Vous le savez fort bien, on ne gagne pas ses élections avec des prières et ces temps d'élections — *dies iræ, dies illa!* — ne sont pas habituellement des temps de tout repos. D'ailleurs, pourquoi s'en faire, puisque dès le lendemain du scrutin, tout redeviendra normal et la sainte Province de Québec et la bienheureuse ville de Montréal redeviendront « charitables ».

Mais d'ici là ? Oh ! là ! là ! A la guerre comme à la guerre. Car s'il fallait durant ces campagnes électorales trop bien parler, se montrer quelque peu polis, se serrer la main — la main ennemie ! — après l'assemblée, sourire au candidat adversaire, ce *méchant!*, admettre que sur tel petit point il a peut-être raison, le public serait déçu, si déçu ! « Vous voyez bien : y sont tous du même bord... Des vendus ! » Plutôt, allons-y. Un bon potin, un gros doute sur la conduite privée du député, deux, trois lignes dans un journal local qui laissent entendre que... si... Vous me comprenez ! Un vieux conseil, pour comtés ruraux seulement : photo avec monsieur le Curé (un évêque ferait mieux, mais c'est devenu difficile de nos jours). Autre conseil, pour comtés de ville : une photo, une bonne, une bonne photo de famille avec grand-maman, les petits enfants. Ça rassurera vos « chers et dévoués (?) électeurs ». Mais vite, vite, revenons à l'essentiel : c'est l'homme qu'il faut détruire. Oui, l'homme, sa famille, son épouse, son avenir. Les enfants du candidat feraient mieux de ne pas aller à l'école durant les derniers jours. Ceux du ministre sont peut-être déjà rendus chez

des amis. « Parce que, vous savez, les élections, la Molson, on ne sait jamais ».

Je m'égare ? j'exagère ? Allez y voir. D'ailleurs chaque candidat s'y attend, à moins qu'il ne soit, par une heureuse chance, être en concurrence avec un adversaire poli. Il y en a encore. Ici le candidat qui s'engage dans la vie publique doit en général sacrifier à l'avance sa réputation, il a accepté toutes les dénonciations possibles, absorbé les moqueries, prévu certaines vengeances. Il sait déjà qu'il en sortira blessé, avec un dossier plutôt redoutable. D'ailleurs, au moment où j'écris, lui-même est peut-être déjà en posture de férocité.

Tout cela dure depuis au moins cent ans. C'est prouvé. Est-ce normal ? Comme prêtre on se demande toujours comment une province qui se dit chrétienne et catholique peut mettre ainsi sa charité au garage ? Qu'est-ce que l'Eglise en pense ? Elle pense ce que déjà vous pensez tous au fond de votre cœur. 1) Que la charité véridique ne peut pas se permettre de telles relâches ; 2) Que l'enjeu d'une élection est la chose publique et le bien commun ; non pas les conduites privées en tant que telles ; 3) Qu'il est inadmissible, absolument, qu'on attaque les hommes dans leur vie personnelle, qu'on fasse circuler les rumeurs qui détruisent la réputation d'un individu. Tout candidat doit être jugé d'abord et surtout par son aptitude à représenter le bien commun de sa Province et de sa Municipalité. 4) Cependant, il est normal et de bonne justice, en temps d'élection, d'attaquer publiquement un candidat *en tant que tel*, dans son aptitude à représenter l'institution publique ; il est normal de dénoncer ses erreurs politiques, comme de mettre en doute sa compétence. Mais de là à passer au domaine privé, à discuter la vie de son foyer, à laisser entendre que... Vraies ou fausses, toutes ces dénonciations sont sacrilèges et profanation de la charité évangélique.

CONCLUSION : tout candidat, de n'importe quel parti, fût-il du parti des « bons » (c'est relatif, paraît-il), qui s'évaderait des vrais problèmes en jeu jusqu'à entretenir ses électeurs des derniers potins, ne mériterait pas d'être élu. Il ne mérite pas d'être élu ? Il ne doit pas être

élu, quels que soient ses jolis discours et la quantité de ses sourires électoraux. Car, celui qui, durant les présentes campagnes électorales n'a pas su mettre au premier plan les intérêts nécessairement supérieurs de sa province ou de sa ville, ne le saura pas mieux s'il est élu. Les coups bas à l'adversaire sont des preuves d'inaptitude. Mais comment des catholiques peuvent-ils élire ces candidats qui ne réussissent pas à dépasser dans leurs discours et les faits des chicanes de petits villages ?... Et l'autre, celui qui n'a pas voulu entrer dans le petit jeu des fauves, supposons qu'il perde son élection par abus de charité ? Devant Dieu, devant le pays, c'est lui le *vrai citoyen*. Il n'a rien à regretter. La dignité humaine vaut bien un comté.

Benoît Lacroix, O. P.

QU'ATTEND-ON DE L'ÉGLISE ?

De l'Eglise, le monde attend des choses bien diverses. Certains, qu'elle garantisse les intérêts dominants et tienne les masses en bride ; d'autres, qu'elle se rende utile comme forme populaire de la philosophie, de la morale, de la psychothérapie ; d'autres attendent d'elle de l'esthétique, un monde du dimanche, des bâtiments sacrés, des statues, de la musique, des souvenirs ; d'autres encore, qu'elle soit l'appui spirituel et psychologique, chez les masses, d'une croisade américaine. La plupart n'en attendent rien, ou tout au plus qu'elle ne dérange pas trop la vie réelle avec ses merveilleuses affaires... Peu nombreux sont ceux qui attendent d'elle ce que le monde peut et doit attendre d'elle : le salut, la nouvelle vie de l'homme que change et doit changer le commerce avec le Christ.

Walter Dirks,
Frankfurter Hefte, décembre 1954.
L'Actualité religieuse dans le monde,
février 1955.

Maintenant

— félicite le Ministère de la Jeunesse qui annonce plus de trente-cinq Commissions Scolaires régionales en vue d'établir des écoles secondaires ou « High Schools », dans les municipalités à population de 50 000 ou plus... Espère que l'esprit de clocher n'entravera pas un tel essor...

— croit, avec Mgr Pedro Cantero, évêque de Huelva, que la revue catholique n'est pas « une espèce d'almanach religieux du jour ». L'évêque affirme que la presse catholique ne diffère en rien du reste de la presse, sinon par son « esprit ». Le contenu ne doit pas se limiter à des nouvelles de caractère religieux... « Une presse qui ne se situe pas dans l'actualité, qui ne la reflète pas, qui ne l'interprète pas, qui ne fournit pas une réponse à ses questions est condamnée à l'échec ».

— s'attriste, tardivement peut-être, et en tout cas pour des raisons différentes, de la disparition du *Nouveau Journal* et de *Notre Temps*.

— souhaite un bon voyage à nos évêques qui s'en vont à Rome dans l'esprit du Concile du Vatican II. Lors du Concile de Trente en 1545 le Canada n'était pas représenté...

— note que la médecine socialisée clopine un peu partout dans le monde... se demande si le gouvernement de la Saskatchewan, dans sa volonté d'imposer l'assurance-santé aux médecins, n'a pas fait une expérience pilote... Prophétise que pour le Québec l'échéance est à peu près de cinq années...

— apprend avec joie que des sœurs de Sainte-Anne ont été mises au courant des réformes projetées concernant leur futur costume par sa dernière livraison. Depuis, on parle carrément d'un petit béret à pompon, d'une jupe trois-quarts (pour les sorties en ville). L'éternelle jeunesse de l'Eglise est un sujet d'étonnement, voire — comme les prophéties — un miracle permanent pour les gentils...

— écoute délicieusement la *voix des femmes*. Depuis la triste Hélène qu'elles étaient responsables d'à peu près toutes les guerres, voilà que nos sœurs se mêlent d'être causes de la paix. Il était temps : l'humanité n'en avait plus que pour une décade ou deux ! Bon succès mesdames ! Et s'il faut venez-en aux mesures extrêmes suggérées quelque part par Aristophane... tout pour le salut des générations à venir...

— abhorre et abomine le mot « clergyman » non seulement parce qu'il est anglais, mais parce qu'il ne veut rien dire (il faudrait au moins un « clergy suit ») et félicite la maison Albert Lefebvre de lui avoir substitué le mot *lévite* (une lévite comme on dit une soutane). Le mot était déjà ancien pour désigner un habit et, s'il prend ici un sens nouveau, c'en est un qui est en rapport avec sa fonction, et qui vaut autant pour désigner l'habit des simples religieux i.e. des Frères, que celui des ecclésiastiques i.e. des prêtres.

— n'a rien à redire de l'ouverture par M. Jean-Louis Gagnon d'une *école de journalisme*. ... Déploie que ni l'Université, ni l'union canadienne des journalistes de langue française, ni les propriétaires de journaux, à qui cette initiative reviendrait et qui retournent le projet depuis des années n'en aient jamais rien fait. En Europe et aux Etats-Unis, cette sorte d'école relève des universités et à vrai dire, ce qui leur revient beaucoup plus que des cours de nursing ou d'éducation physique.

— félicite les Sœurs Grises de Montréal d'avoir réservé sur le toit de leur nouvelle maison de la Côte Ste-Catherine un coin où les élèves-infirmières pourront prendre leur bain de soleil.

— admire la candeur antipapiste du Très Révérend Hugh McLeod, à l'idée que les catholiques seraient des enfants dociles entre les mains de leurs pasteurs et du Pape. Il ne doute de rien, le brave : depuis le temps que nos curés nous traitent de *têtes de pioche*... que les différences d'opinion du clergé font les frais de la presse à sensation et le

scandale de l'école de pensée pour qui l'obéissance est la première vertu cardinale.

— note que les anglicans soutiennent la confessionnalité scolaire à peu près comme les catholiques sans doute pour le plus grand étonnement d'un secteur du mouvement laïque...

— se réjouit avec les bénéficiaires des nouvelles mesures sociales puisque ainsi, les sous-équipés seront protégés...

— sympathise, par contre, avec les payeurs de taxes qui seront appelés à verser davantage.

— se demande s'il est encore temps qu'on relise « Le chrétien et les élections » des abbés O'Neil et Dion, à l'occasion des élections provinciales et municipales de Montréal.

— est pleinement d'accord avec M. Claude Ryan qui déplore « deux principales faiblesses de l'Eglise au Canada : une absence de théologiens dynamiques et une absence de grands mystiques » (La Presse, 18 sept. 1962). Quel problème, en effet, trouver ces théologiens qui savent faire des applications à notre époque !

— est reconforté par l'affirmation du même conférencier à savoir que « le Canada français a été en Amérique du Nord, le milieu où l'on a consacré le plus d'énergie à promouvoir l'action des laïcs dans l'Eglise ».

— craint que les élections ne rejettent le Concile au second plan...

— en lisant le supplément de la Presse du 22 septembre, s'est repenti de n'avoir pas recensé « Le poids de Dieu » de Gilles Marcotte. Peut-être aurions-nous comblé « le vide de pensée religieuse qui afflige notre milieu ».

La profondeur est la puissance d'aller au-delà des apparences, des formules et des écorces pour pénétrer jusqu'à l'intime vérité de la chose, de la personne, du mystère. Elle est la plénitude de la force d'esprit et l'analogie du courage dans l'ordre du vouloir.

Jean Guillon,
« Apprendre à vivre et à penser »


 arts
littérature

Trois collections:

Les Ecrits du Canada français

Le Nénuphar

L'Alouette bleue

Craindre l'homme d'un seul livre. Et craindre aussi l'homme de trop de livres. Craindre le fanatique et craindre le dilettante. Pourquoi commencer ainsi un article voulant attirer votre attention sur deux grandes collections dans notre trop souvent maigre littérature canadienne-française ? Et pourquoi pas ?

Un livre ne suffit pas à laisser une impression profonde. Les grands auteurs ont tous laissé plusieurs livres ; à moins d'insister sur quelques cas, où toutefois le livre unique est volumineux, fort complexe, ce qui ainsi multiplie les perspectives. Les grands auteurs ont rarement écrit moins de trois livres, et plus de dix. On pourrait facilement établir des statistiques pour bien démontrer cette thèse. Et d'autres statistiques pour démontrer qu'elle est discutable. Chacun son métier. Le mien n'est pas de dresser des statistiques. Mais ce que je voulais dire, c'est que dans une littérature jeune et *difficultueuse* comme la nôtre, les collections de qualité (d'une façon générale, s'entend) doivent susciter un accueil particulier, parce qu'elles témoignent de la véritable situation et des véritables chances de notre art littéraire. Un seul volume, aussi bien soit-il, demeure un fait isolé. Et des douzaines de livres, aussi peu intéressants soient-ils, ne forment qu'une collectivité de faits isolés. Tandis qu'une collection *signifie* davantage, dessine des lignes de force, bâtit les assises de l'avenir.

Les Ecrits du Canada français

Depuis l'automne 1954, les *Ecrits du Canada français* tâchent de rester fidèles à leur « présentation » initiale, dont j'extrait les lignes suivantes : « Fondés par un groupe d'écrivains (28 signataires)... une collection d'œuvres libres... permettre le dégagement des tendances et des formes les plus actuelles de notre production littéraire... divers aspects de la littérature canadienne-française... nouvelles, poèmes, pièces de

théâtre, essais... contribuer à l'examen des questions disputées qui sont la nourriture de tout humanisme... une tenue littéraire qui en fasse un article d'exportation comme de consommation locale... »

C'était viser haut. Mais c'était aussi se garder du jeu, de la souplesse. Et nous pouvons dire, après le treizième tome, que l'équipe a fait de l'excellent travail. Ne chicanons pas quelques choix malheureux ou plus faibles. Puisque la matière est abondante, ne retenons que les principaux textes. Textes qui souvent, sans cette initiative courageuse et digne de tous nos encouragements, n'auraient pas connu l'encre d'imprimerie. Et cela aurait été bien dommage.

Théâtre

Dans les onze premiers volumes, neuf pièces de théâtre, toutes importantes. De Marcel Dubé, *Zone* et *Florence* ; d'André Laurendeau, *La vertu des chattes* et *Deux femmes terribles* ; de François Moreau, *Les taupes* ; d'Yves Thériault, *Le Samaritain* ; de Robert Elie, *L'Etrangère* ; d'Anne Hébert, *La Mercière assassinée* ; de Muriel Guibault et Claude Gauvreau, *Le Coureur de Marathon*.

Romans et nouvelles

Deux romans : *Et puis tout est silence*, de Claude Jasmin, et *Les occasions profitables* de Jean Hamelin. Et toute une collection de nouvelles, à commencer par la dernière, de Pierre de Ligny Boudreau, *Le Dauphin octogénaire* ; et par la première, de Jean-Louis Gagnon, *La Fin des haricots*. Puis *Un départ*, de Jean Simard ; *Chacun sa drôle de vie*, d'Eloi de Grandmont ; *Tea for one*, de Patrick Straram ; et dans le volume 12, qui en contient huit, les deux de Gérard Besette. Parmi une trentaine.

Poésie

Huit poètes ont publié ici en moyenne l'équivalent d'un petit recueil : Roland Giguère, Alfred Desrochers, Jacques Godbout, Marie-Claire Blais, Hélène Gagnon, Robert Elie, Suzanne Paradis, et Pierre Trottier.

Essais

Nombre d'essais littéraires, politiques, sociologiques, historiques, dont je retiens entre autres : *Souvenirs pour demain* de Paul Toupin, *Trois dominantes de la pensée canadienne-française* de Michel Brunet, *Visions tragiques et optimistes de l'histoire* de Marcel Rioux, *Politique et politiciens au début du XVIIIe siècle* de Guy Frégault, et *Dialogue sur la traduction* de Lapointe-Hébert-Scott. Parmi les quatre textes plus anciens, ceux de Riel, d'Asselin, de Fournier.

Et surtout ceci : toutes les bibliothèques (publiques, collectives, personnelles) qui veulent se tenir à date en regard de notre littérature doivent posséder la collection de ces *Ecrits du Canada français* : ce sont des outils indispensables, un panorama profondément significatif de notre littérature actuelle.

Collection du Nénuphar

Pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de *Fides*, j'ai pensé vous dire un mot du *Nénuphar* : nous sommes loin de janvier 1941, avec la modeste collection de tracts à prix minime ! *Fides* est maintenant une des plus grandes maisons d'édition canadienne (six périodiques à grands tirages, plusieurs collections) doublée d'une puissante librairie à succursales maintenant à travers la Province.

Le *Nénuphar* est en quelque sorte la collection de prestige de *Fides* : présentation de luxe, typographie distinguée, papier Louvain antique. Une seule réserve : pourquoi déséquilibrer une

telle collection par des titres de deuxième ou de troisième ordre? N'insistons pas. Réjouissons-nous plutôt de ce catalogue généreux, dans l'ensemble :

- 1—F.-A. Savard, *Menaud maître-dra-veur*.
- 2—E. Nelligan, *Poésies* (1re version).
- 3—J.-C. Taché, *Forestiers et voyageurs*.
- 4—L.-P. Desrosiers, *Les Engagés du grand portage*.
- 5—L. Hémon, *Maria Chapdelaine*.
- 6—A. Desrochers, *A l'ombre de l'Orford*.
- 7—A. Grandbois, *Né à Québec*.
- 8—M. Barbeau, *Le rêve de Kamalmouk*.
- 9—F.-A. Savard, *L'abattis*.
- 10—L. Conan, *Angeline de Montbrun*.
- 11—F.-A. Savard, *La Minuit*.
- 12—S.-D. Garneau, *Poésies*.
- 13—E. Nelligan, *Poésies complètes*.
- 14—L.-P. Desrosiers, *Les Opiniâtres*.
- 15—L. Groulx, *L'appel de la race*.
- 16—G. Guèvremont, *Marie-Didace*.
- 17—R. Choquette, *Œuvres poétiques, I*.
- 18—R. Choquette, *Œuvres poétiques, Suite marine*.
- 19—Ringuet, *Trente arpents*.
- 20—M. Le Franc, *La rivière solitaire*.
- 21—R. de Roquebrune, *Testament de mon enfance*.
- 22—G. Guèvremont, *Le Survenant*.
- 23—L. Fréchette, *Mémoires intimes*.
- 24—P. Morin, *Œuvres poétiques*.
- 25—M. Le Franc, *La Randonnée passionnée*.

Et la collection doit continuer. Puis-je rêver à quelques titres possibles, souhaitables? Les poésies d'Alain Grandbois, en premier lieu. *Originaux et détraqués* de Fréchette. Une œuvre solide de Gabrielle Roy, d'Yves Thériault. Des textes de Buies, de Crémazie, les poèmes de Jean-Aubert Loranger...

L'Alouette bleue

A côté de la belle collection du Nénuphar, une collection scolaire de petit format, bon marché. Déjà dix titres. *Menaud maître-dra-veur*, de Savard, ouvre la collection. Ensuite, *Pieds nus dans l'aube*, de Félix Leclerc, notre « Grand Meaulnes » : et nous ne perdons peut-être pas au change! Véritable poésie, fraîche, nette, toute naturelle (à la fois près de la nature, et sans affectation aucune). Puis *Moi mes souliers* vient continuer le précédent : il y a une longue route qui se poursuit, dans un homme solide occupant désormais toute une grande dimension, au-delà de nos frontières. Nos poètes,

aujourd'hui, sont nos chansonniers : le cycle se complète, le poète redevient ce qu'il était il y a des siècles, un troubadour. Félix, vedette internationale de la chanson, Félix le Canadien, et, malgré que plusieurs manifestent ici de la mesquinerie, Félix l'écrivain. Car Félix Leclerc est un écrivain, un écrivain souple, d'une immense sensibilité (sans sensiblerie ni artifice). On a retranché dans cette édition « scolaire » le chapitre VI de la seconde partie de l'édition originale, chez Amiot-Dumont, et qui s'intitulait « Comment j'ai pris la défense du clergé canadien, un soir, face à des amis français, dont un lièvre tunisien, de la joie de voir leur visage s'illuminer devant ma plaidoirie et de la surprise de voir le mien s'allonger devant la solidité de leurs arguments ». Frileuse Province que la nôtre...

Nord-Sud (no 3) de Léo-Paul Desrosiers n'est pas un grand roman, mais c'est un roman remarquable pour l'époque (1931), écrit proprement, et qui se lit encore avec intérêt. Je n'en dirais pas autant de *La perle au fond du gouffre* (no 5), d'Eugène Nadeau, qui m'a toujours semblé peu convenable à éveiller le goût de la lecture chez nos jeunes étudiants. *Marie-Louise des champs* (no 6), de Pierre de Grandpré, sait au moins ne pas nous endormir ; historiette sentimentale et moralisante, à la fois élégante comme une provinciale raffinée et gentille comme une première amourette.

Sans impertinence, je retiens de *Les jours sont longs* (no 7) surtout le glossaire de sept pages, à la fin du livre. Harry Bernard y continuait ses romans en hommage à la vie champêtre, sans grandes inventions comme sans grandes faiblesses. D'un honnête milieu. *Les brèves années* (no 8), d'Adrien Thériault, et *Le mystère des trois roches* (no 9), d'André Ber, deux romans d'adolescence aventureuse, recommandables en toute sécurité.

Quelle heureuse idée d'avoir réédité *Les anciens canadiens* (no 10), de Philippe Aubert de Gaspé, conformément à l'édition de 1864, corrigée par l'auteur. Ce livre n'est pas un roman : c'est un document, bourré de récits, de croquis, de témoignages. L'auteur est un conteur de notre meilleure veine, et j'aime toujours cette phrase magique : « Ceci me rappelle une petite anecdote... » Et allons-y une fois de plus dans la légende, le folklore, l'enchantement.

Je vous ai parlé de trois collections, au lieu de deux. Mais je reviens un

moment aux deux premières, pour insister de nouveau sur l'importance capitale des *Écrits du Canada français* et du *Nénuphar*, dans notre littérature canadienne-française. Ces œuvres sont indispensables.

Guy Robert

Le théâtre lyrique : pourquoi pas ?

Cet été encore nous avons été invitée par La Société des Festivals de Montréal à assister à quelques-uns de ses spectacles. C'est ainsi que le 29 août nous avons pu prendre contact avec trois œuvres lyriques de compositeurs canadiens : « *Une Mesure de Silence* » de Maurice Blackburn ; « *The Fool* » de Harry Somers ; « *Le Magicien* » de Jean Vallerand. Ces trois Opéras en un acte furent magnifiquement interprétés par les chanteurs Jean-Louis Pellerin, Napoléon Bisson, David Elliot Serkin ; les cantatrices Claire Gagnier, Fernande Chiochio, le pianiste Charles Reiner, le chef d'orchestre Jean Beaudet et les musiciens de l'orchestre de chambre. Disons en passant que le cadre de la Comédie-Canadienne convenait très bien à la représentation de ces petits opéras de chambre.

Toutefois nous ne ferons pas spécialement, dans ce présent article, la critique des œuvres (qui sont toutes très belles avec cette seule restriction quant au style vocal employé par Harry Somers ; style trop instrumental à la ligne mélodique trop cahotante qui donne au débit vocal quelque chose de factice et qui nuit à la compréhension du texte) mais nous en tirerons plutôt une leçon.

Cette leçon est celle-ci ; qu'il y a parfaitement moyen de monter des spectacles d'opéras accompagnés non seulement par un orchestre de chambre mais aussi par un piano. Bien sûr il ne faut pas présenter accompagnés de la sorte des opéras demandant un grand orchestre ; ce serait un non-sens, mais il y a un tas de petits opéras dont l'orchestration est maigre, très maigre même, dont l'arrangement pour piano est bien souvent supérieur à l'orchestration et, dont les livrets sont charmants. De plus dans le répertoire contemporain il existe plus d'un opéra de chambre composé uniquement avec accompagnement de piano, comme c'est le cas de « *Une Mesure de Silence* » de Maurice Blackburn. La partie pianis-

tique de l'œuvre met en évidence toute la verve du texte, ne couvre pas les voix, et plonge l'auditeur dans l'ambiance musicale propre au théâtre lyrique aussi bien que le ferait un orchestre. L'opéra de Maurice Blackburn ne fit donc, nullement figure de parent pauvre à côté de ceux orchestrés de ses collègues Harry Somers et Jean Vallerand.

Il serait donc à souhaiter que l'on encourage la composition d'opéras avec accompagnement de piano (voire quand les finances le permettent de quatuor ou d'orchestre de chambre). Cette formule offrirait beaucoup d'avantages, tant économiques qu'artistiques.

Ces opéras de chambre pourraient être montés à peu de frais, puisqu'ils ne comporteraient pas d'orchestre ou peu d'instruments, pas de chœurs, peu de personnages, peu de décors ; ce qui permettrait de réduire le prix des places. Devenu abordable, le théâtre lyrique attirerait peu à peu le gros public montréalais et canadien... De plus la fréquence de spectacles de ce genre procurerait du travail aux chanteurs, canadiens ou résidant au Canada. Les beaux talents d'ici ne seraient plus obligés de s'expatrier pour exercer leur art, et quand la Salle de Concert de la place des Arts permettra la représentation de grands opéras, le public et les artistes seraient prêts à les affronter.

Aussi en terminant nous voulons féliciter la Société des Festivals de Montréal d'avoir mis à son programme ces trois opéras canadiens en un acte. Puisse leur exemple être suivi par d'autres et puisse le Théâtre Lyrique connaître dans notre Métropole l'essor qu'il connaît en Europe... Pourquoi pas ?

Anne de Nomerenge

REVUES

LA REVUE FRANÇAISE, mai 1962

Numéro spécial consacré à la Province de Québec, et constituant un excellent document. La couverture est discutable : la reproduction d'un tableau figé de Plamondon devenant un anachronisme de mauvais goût, qui pourrait continuer à entretenir le mythe « Maria Chapdelaine » chez des lecteurs hâtifs. Qu'on donne de l'importance à l'art, d'accord. Mais qu'on choisisse plutôt Pellan que Plamondon, pour la couverture ; ou la belle vue du nouveau

centre de Montréal qui se trouve en page 50 ; ou une ligne de ciel de Montréal vue de la rive sud, en fond d'image le Mont-Royal ; ou la très belle photo de la page 75 : la gigantesque *drave* motorisée.

Très belle page 30, avec ses trois vieilles maisons, dans l'article de Gérard Morisset. Survol des « Peintres du Québec » par Guy Viau, avec les inévitables lacunes et les non moins inévitables flèches usées à Pellan. Bon survol de notre littérature par Jean Hamelin, auquel un professeur de littérature ne corrigerait pas beaucoup. Les articles concernant nos richesses, nos ressources, nos industries et entreprises, notre économie, établissent également un bon tour d'horizon, de même que l'article portant sur « la Radiodiffusion française au service de la culture française au Canada ». Excellent travail.

LA TABLE RONDE, avril 1962

Si je n'ai pas fait l'article principal de ces pages sur Pascal, c'est parce que j'attends une nouvelle édition des œuvres complètes pour le faire. Signalons ici tout de même le très beau numéro spécial de *La Table ronde* consacré à Pascal. Ce qui ne veut pas dire qu'on y a épuisé l'inépuisable, ni classé l'inclassable, mais Pascal y gagne sûrement quelque chose.

REVUE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, avril-juin 1962

Longue et intéressante étude, très bien documentée, de M. Roger Duchamel : « Le pontife du romantisme, Chateaubriand ». Un article de Bruno Roy, O. P., concernant « Le chant grégorien et les modes de transmissions musicales ». Un essai particulièrement bien fait de S. Judek, « Canada's Economic Outlook for 1962 ». L'auteur, professeur assistant d'économie, fait d'abord un tour d'horizon de l'économie canadienne en 1961, puis jette un coup d'œil sur l'économie des États-Unis, qui se rétablit vite d'un ralentissement général, et qui établit sur notre économie canadienne une influence indiscutable. L'auteur étudie quelques problèmes : la présence du capital américain (étatsunien !) au Canada, le chômage, le Marché commun européen, la politique gouvernementale, — avant d'établir des pronostics pour 1962 : « Optimisme tempéré avec soin, à cause des faiblesses fondamentales de notre économie et à cause des principaux problèmes poli-

tiques qui vont créer des difficultés et qui réclament des ajustements en 1962 ».

REVUE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, juillet-septembre 1962

Un bon coup de sonde dans l'œuvre d'un romancier canadien-français : « Thème de la solitude dans les romans de Langevin », par Mary Jane Edwards et Gérard Bessette. Une étude claire et sobre de Guy Plastre concernant « Le bon usage », ou comme disait Vaugelas « le bel usage » ; entre les « patriotes bien intentionnés » de nos cercles nationaux et les savants auteurs de lourds dictionnaires, « c'est le peuple qui fait la langue... » Mais où se trouve le bon usage, et quels en sont les élégants et précieux arbitres ? Baptiste répondrait : Le bon usage c'est ce que je vous dis quand je me comprends ! Néologismes, canadianismes, la ville ou la cour, régionalismes, le peuple ou la foule, l'aristocratie (l'élite) ou la démocratie (la masse) : le bon usage constitue un problème qui ne sera jamais réglé définitivement dans une langue vivante.

CANADIAN ART, janvier-février 1962, mars-avril 1962

Tour d'horizon impressionnant et enthousiaste de 45 artistes canadiens. Belle documentation photographique, et commentaires intéressants (dont plusieurs en français).

ÉTUDES, février 1962

Jean Daniélou : Signification de Teilhard de Chardin. « ... Interrogation qui est déjà présence d'une réponse. Il transpose les catégories scientifiques en catégories métaphysiques... Pas de métaphysique sans analogies... Si Teilhard est hostile à une morale de situation, il l'est aussi à une morale juridique, qui serait bien imposée du dehors, mais dont les impératifs ne seraient pas l'expression de la réalité... Trouver une issue à un certain nombre d'impasses, rétablir des passages. Ainsi de l'opposition de la science et de la foi, ainsi de celle de la vie spirituelle et des tâches temporelles, ainsi de celles de l'unification du monde et de la vie personnelle. Il redonne la possibilité de l'unité à un monde déchiré... Technique, amour, adoration sont les trois dimensions de l'univers. Si l'une manque, l'univers est plat... »

LIBERTÉ, janvier-février 1962

Maureen Burrell : bonne étude concernant « la poésie de Jean-Guy Pilon et d'Yves Préfontaine ».

CITÉ LIBRE, avril 1962

Pierre Elliot Trudeau : « la nouvelle trahison des clercs ». Raymond Breton, Albert Breton : « Le séparatisme ou le respect du statu quo ». Deux longues et savantes études qui nous reposent de toutes les bêtises, de toutes les approximations qui s'écrivent sur le séparatisme. Avec une logique implacable qui utilise de solides documents, avec une absence de passion exemplaire, les auteurs y vont à fond de train. P. E. Trudeau est difficile à suivre, et ses 14 pages à deux colonnes, d'une densité de pensée presque accablante, n'ont rien des propos mondains ou des vulgarisations aisées.

L'ÉCOLE CANADIENNE, avril 1962

Anne de Nomerenge veut expliquer dans « La musique contemporaine » que l'attitude actuelle de méfiance du public en face de notre musique n'est pas particulière à notre siècle : il en a toujours été ainsi, surtout depuis que les artistes se sont dégagés des servitudes du mécénat, pour retrouver leur liberté naturelle (et rude). Il se trouve sans doute une musique actuelle expérimentale et quelque peu alchimique, donc difficile d'accès, mais il se trouve aussi une musique très valable, originale, exprimant notre monde actuel, et pour laquelle nous manquons encore de préparation, d'initiation. Car on s'habitue à la dissonance, à la stylisation rythmique saccadée, à la disharmonie, comme on s'habitue à l'harmonie... même à celle des doucereuses chansonnettes. Il en est de la musique actuelle comme de la peinture, de la sculpture, de la poésie, de la décoration actuelles : ce sont des expressions artistiques du monde dans lequel nous vivons faites par des personnes qui vivent à côté de nous.

ÉCHANGES SPIRITUELS, avril-juin 1962

H.-M. Robillard, O. P. aborde quelques aspects des nécessaires et progressives « adaptations », à l'intérieur de l'Église et de la religion (comme à l'intérieur de tout organisme) et conclut ainsi : « Ces structures traditionnelles

actuelles, ne l'oublions pas, furent elles-mêmes, en leur temps, l'effet d'une adaptation. Leur longue existence prouve par elle seule la justesse des intuitions de ceux qui les mirent sur pied. Ce n'est pas faire injure à leur génie que de les modifier aujourd'hui : c'est faire ce qu'ils feraient eux-mêmes et prouver qu'on a compris la leçon qu'ils ont donnée ».

LIBERTÉ, mai 1962

Teilhard de Chardin est en passe de devenir le patron, le saint, le maître à penser de cette *Liberté* en quête de la sienne. Le citent Jean Simard, Maurice Beaulieu, et surtout Hubert Aquin, qui y va de sa douzaine de fois en 27 pages de son très lourd « Fatigue culturelle du Canada français ». Contre 5 citations seulement au crédit (ou au débit) de Sartre. L'imprévisible directeur nous entretient vers la fin de sa profonde ponte de « fatigue dialectique » : « C'est commettre un acte de lèse-dialectique que de nier que le Canada est un cas dialectique bien défini, où se confrontent deux cultures... Une autre façon de déréaliser le Canada français est de n'accepter que sa traduction administrative comme province » (page 322). Ce que la liberté est parfois lourde à digérer !

Article rude mais sincère de Robert Aubin sur une question envisagée dans son contexte historique : « Pourquoi les clercs ne permettront pas la libération du Québec ».

University of Toronto Quarterly, juillet 1962.

Deux solides études sur Milton. Panorama des lettres au Canada en 1961 : travail considérable, sérieux, dans le secteur canadien-anglais. Dans l'annexe « Livres en français » (dont nous devons remercier l'U.T.Q.), quelques pages de M. Guy Sylvestre sur la poésie : ce M. Sylvestre n'aime décidément pas nos « jeunes poètes », à qui il s'en prend à plusieurs reprises ; c'est son droit, et il peut se consoler en devinant qu'on lui rend bien ses sympathies ; quelques notes intéressantes concernant Hertel, Suzanne Paradis, Pilon, Roger Duhamel exécutent un vif bilan des romans et nouvelles : Bosco, Giguère, Roy, Charbonneau, Thériault, Bessette et quelques autres y sont bien auscultés. « Les études sociales » de M. Bonenfant sont bien rapides et superficielles.

Jubilee, New York, juillet 1962.

Revue chrétienne et dynamique (l'un n'empêche pas l'autre). *Sex, Marriage and the Layman* : « une discussion franche sur un sujet souvent voilé », de John M. Todd. L'auteur souligne l'incongruité d'une certaine position de l'Église proposant comme forme idéale de vie le célibat religieux, et comme forme tolérable (« second best ») le mariage, « concession à des tendances pécheuses... Le fait capital concernant le sexe, d'après la révélation chrétienne, c'est que Dieu en a fait la matière d'un sacrement... l'union sexuelle devenant la base physique, émotionnelle et psychologique de leur union sacramentelle. Ils seront une même chair... » L'auteur aborde aussi franchement le problème de l'autorité (cet essai est extrait d'un livre, *Problems of Authority*, que le *Catholic Herald* qualifiait de « salutairement troublant — healthily disturbing ») : « Le monde en général, et même quelques catholiques, ont l'impression d'un cadre ecclésiastique généralement fermé aux laïcs et aux réalités actuelles. En pratique, nous connaissons quelques évêques et prêtres exerçant encore leur autorité, en plein vingtième siècle, comme s'ils vivaient dans un passé révolu, — le secret motif de leur attitude semble être qu'une personne de leur autorité n'a de compte à rendre à qui que ce soit sur ce qu'elle fait ». N'insistons pas, il s'agit seulement d'anarchie, d'autoritarisme, dont je disais déjà un mot au no 1 de *Maintenant*.

Dans la même livraison de *Jubilee*, on parle de l'Index. Nous y reviendrons, car le sujet est trop grave pour le bousculer ici.

G. R.

LIVRES

La réédition dans *Le livre de poche* de la version française du célèbre et déjà ancien roman de Thomas Hardy, *Jude the Obscure*, nous invite à dire un mot de cette œuvre, au ton classique, mais qui fit scandale en son temps.

Orphelin recueilli par une tante boulangère, Jude s'enflamme d'une ardeur digne d'envie pour les études classiques que lui a découvertes un maître banal. Obligé à prendre un métier manuel, il poursuit ses lectures, particulièrement dans les livres sacrés. Mais l'astuce d'une serveuse sans scrupule l'oblige à un mariage désastreux et éphémère. Après quoi survient la rencontre de Sue,

orpheline comme lui et passionnée de vie intellectuelle. Ils nouent une amitié extrêmement profonde dont elle se cache la véritable nature car les circonstances la poussent à épouser un maître d'école, qu'elle devra quitter peu après.

Et l'histoire continue. Jude, honnête, sincère, loyal envers les autres comme envers lui-même, se sacrifie inutilement aux dispositions d'autrui, se heurte aux préjugés simplistes des groupes sociaux, marche d'échec en échec.

Plusieurs des thèmes traités ont été de mode au début du siècle : la question du divorce, l'opposition entre une culture antique païenne mais vertueuse et une culture religieuse à morale populaire, le respect d'une certaine liberté individuelle. D'autres thèmes en revanche gardent une valeur intemporelle : l'effort personnel et sincère vers le bien, l'insertion d'un être qui vit en accord avec son âme dans une société stratifiée et égoïste, l'écrasement du « juste » par une fatalité qui n'est autre que la somme des conduites humaines.

C'est par ce dernier thème que le héros, dont la conduite est immorale aux yeux des canons sociaux, ressemble, pour qui saura se pencher sur sa psychologie et ses motifs, à celui que nos hypocrisies et nos fautes firent mourir en croix. C'est sans doute ce qui rendra le roman toujours actuel.

B. Dupriez

R.-M. Albérès : *Histoire du roman moderne*, Albin Michel, 1962, 460 pages.

Ce n'est pas une histoire chronologique du roman, mais plutôt le bilan de l'effort créateur, dans l'art romanesque, à travers temps et nations, de *l'Amadis de Gaule* au « nouveau roman ». Sous la plume alerte et savante de l'auteur, s'effectuent les métamorphoses d'un genre. L'évolution du roman revêt l'aspect d'une « quête », à la dimension de l'univers. Des contes de Perrault aux intrigues policières de Peter Cheyney, de Thomas Hardy à Marcel Proust, aucune expérience romanesque n'est négligée.

L'érudition de l'auteur lui permet des parallèles avec l'évolution correspondante des autres arts : peinture, musique, poésie ou cinéma. Ainsi, Balzac, Dostoïevsky, Gide et Swift ont en commun avec Beethoven, Valéry, Picasso et Fellini leur imagination créatrice. D'un art à l'autre, même souci d'expériences nouvelles. En ce sens, la juxtaposition des noms de Resnais et

de Robbe-Grillet au générique de *L'année dernière à Marienbad* prend figure de symbole.

Au besoin, M. Albérès ne craint pas de démolir des mythes. Il accuse cette pseudo-pédagogie d'avoir ruiné l'imagination créatrice de plusieurs générations et compromis l'évolution du roman. On a, dit-il, confiné le « bon » roman à la seule formule de Flaubert, devenue conventionnelle, où le styliste supplante le romancier.

En somme, *l'Histoire du roman moderne* est la synthèse magistrale d'un humaniste qui a tout lu, tout vu, tout écouté. On n'en attendait pas moins de celui qui nous a fait connaître « l'avenure intellectuelle du XXe siècle ».

Roland Jacob

C. Wiener, J. Colson : *Un Roi fit des Noces à son Fils*, Desclée De Brouwer, 176 pages.

Dans la collection « thèmes bibliques », ce petit livre est consacré à celui des épousailles. Œuvre de culture chrétienne, enracinée dans les deux sources majeures de la Bible et de la liturgie.

Collection *La recherche de l'absolu*, Plon-Fomac.

Cette collection voudrait dessiner le portrait intérieur de quelques hommes dont l'itinéraire spirituel mettait résolument « le cap sur l'infini » (Félix Leclerc). Si la collection se déroule toute sur le ton de *La route de Charles Péguy*, du grand spécialiste Jean Onimus, nous aurons une série d'œuvres étonnantes de vie et de présence.

Petite Bibliothèque Payot, distribution Fomac.

Très belle collection petit format à prix modique, comportant déjà dans ses débuts de grands titres :

- Les grands penseurs de l'Inde, par Albert Schweitzer ;
- La pratique du Yoga, par Ernest Wood ;
- Les rêves, par Ernest Aeppli ;
- Introduction à la psychanalyse, par Freud ;
- La philosophie contemporaine en Europe, par I. M. Bochenski...

Les cahiers du livre sont cousus, au lieu d'être collés seulement comme il

arrive souvent dans les petites collections, ce qui lui donne plus de solidité. L'impression est soignée, et la présentation, exemplaire : couverture couleurs, sobre et nette ; notes sur l'auteur en regard de la page titre et au dos de la couverture ; table des matières détaillée ; souvent, index commode. Je voudrais souligner particulièrement l'excellente étude de Bochenski, *La Philosophie contemporaine en Europe* : tour de force magistral, initiation aux principales philosophies qui meublent (et encomrent parfois) notre paysage intellectuel, et appréciation critique solide de ces forces souvent contradictoires et paradoxales.

Fabienne Van Ray : *L'Initiation sexuelle de nos enfants*, Casterman, 1962, 336 pages.

Ouvrage précieux, où les faits pris sur le vif (ce « vif » étonnant des questions et réparties enfantines) voisinent la documentation la plus large et surtout la psychologie la plus compréhensive. Ouvrage d'une franchise et d'une clarté exemplaires. Ce livre sur le problème si délicat et pourtant si important de « l'initiation sexuelle de nos enfants » mérite une très large diffusion, et mérite de devenir le manuel classique.

Henri et Geneviève Agel : *Voyage dans le cinéma*, Casterman, 1962, 192 pages, illustré.

Dans la collection « Adolescent », série « Culture », cette initiation au cinéma établit un panoramique bien vivant du monde fantastique de l'image animée. Les auteurs passent en revue quelques aspects du septième art, dont Hollywood, le Western, la guerre, le burlesque, la mythologie, les stars, ces demi-dieux fabriqués en série : « C'est une monstrueuse mythologie qui est née non point, comme les mythologies anciennes, des besoins fondamentaux de l'être humain, mais qui cristallise les instincts les plus élémentaires ». La récente mort de Marilyn Monroe en fait ressortir toute la dramatique dimension. L'analyse du film de Bresson, « Un condamné à mort s'est échappé », ne me semble pas du tout à la portée de l'adolescent, de même que nombre de considérations des auteurs. Les pages concernant Chaplin rachètent cette longue fiction, artificielle, qu'on a développée à travers tout le livre.

Littérature contemporaine : unité et diversité

Dans un ouvrage récent, Julien Gracq oppose littérature de rupture et littérature de tradition. Il se peut faire que ces deux tendances ne soient que les extrémités d'un vaste éventail où les écrivains d'aujourd'hui trouveront chacun leur place. Entre Desnos et Gide, il n'y a rien de commun mais Eluard et Apollinaire ne renoncent pas à toute la tradition : ils s'en servent pour la dépasser, y ajouter d'autres horizons. La palette de la littérature d'aujourd'hui est riche et la vie quotidienne s'y trouve peinte avec les tons chauds et délicats de Colette, les couleurs sombres et rudes de Malraux et la brosse insultante de Beckett.

Car la littérature n'a pas un unique architecte ; chacun y apporte ses expériences confrontées à une tradition. L'héritage sera assimilé complètement ou une part en sera refusée ; l'homme déçu ou illuminé par les tragédies de sa vie criera sa révolte contre le siècle qui l'a enfanté. Adamov refuse des valeurs dont Montherlant pleurera la disparition.

Conscience commune

Mais si les divergences de formes et d'orientations sont nombreuses, on retrouve chez la plupart des écrivains d'une même époque une conscience commune : celle de la mutation d'un monde, d'une évanescence de certains fondements qui solidifient encore parfois une société vieillie. L'inquiétude règne parmi les écrivains contemporains et, depuis Céline, la sérénité a disparu du monde des lettres. Mauriac et Bernanos, fidèles à la forme classique, sont des accusateurs aussi durs qu'Adamov. L'élégant Giraudoux fait, en dentelles, le procès d'une guerre avec autant de force mordante que l'auteur du « Voyage au bout de la nuit ».

Ces écrivains sont les témoins d'un monde qui, tout à coup, s'est senti des pieds d'argile, d'une civilisation qui se sait mortelle ; mais cette déception sera chez eux le signal d'un élan vers l'inconnu, d'une reconstruction. Peu acceptent le désespoir. Camus découvre

l'absurde, il finit en prêchant la solidarité, la mesure méditerranéenne, il chante la beauté du soleil du midi. A la charité de Mauriac, il oppose la justice : tous les deux ont retrouvé une valeur. Quand Sartre prêche l'engagement libérateur, Montherlant se fait l'apologiste de la *qualité* après que Gide eut prôné la *ferveur* et Giono la *joie*. Cette littérature si variée, si disparate dans sa forme s'unit dans un effort pour retrouver des bases nouvelles. Nous voyons l'ensemble des écrivains comme une grande équipe de chercheurs, de savants, éprouvant mille hypothèses et nous en faisant part. Les solutions qu'ils proposent sont souvent le fruit de douloureuses expériences : Malraux pratique le courage en Espagne et en Alsace, Saint-Exupéry fut un pionnier de l'aviation, Montherlant défia le taureau.

Qu'attend le public de ses écrivains ?

Mais qu'est-ce qu'un public ? Ces noms collectifs appellent toujours une vague méfiance. Les classes sociales n'ont pas toujours toute la perméabilité que certains souhaitent ; elles ont chacune leurs traditions, leurs goûts, leurs héritages, leur avenir. Les individus eux-mêmes sont plus ou moins cultivés, ils ont vécu différemment la même histoire et les souffrances d'un pays ne se sont pas réparties avec la même mesure sur chacun.

Chaque public aura ainsi les auteurs de son choix. Le monde élégant, s'il le lit par curiosité condamne Céline à la réclusion et Sartre en voyage n'est pas reçu dans les ambassades de son pays. L'art du style ouvre la porte de bien des milieux qui ne s'adapteraient à l'âpreté destructrice d'Anouilh. Aragon, grâce à son élégance sera lu avec plaisir par l'aristocrate que le roman condamne. Le lecteur moyen se détournera d'un Valéry trop savant.

Le public professionnel, qui lit par métier, si son jugement fait loi sur le plan des critères techniques, ne représente pas l'attraction du public, le choix instinctif et libre d'une masse qui a

reconnu dans les auditeurs la résonance de ses aspirations.

Mais la vogue de la littérature et des écrivains dans divers milieux nous révèle un fait : si les publics ont leurs préférences selon leurs goûts particuliers, seuls les problèmes du temps dominant leurs choix. Gide fut plus lu à cause du problème moral qu'il posait que pour les particularités de son style. L'intérêt de Camus se trouve dans la situation d'une révolution dont la pratique nie les valeurs qu'elle représente ; Sartre n'eût jamais atteint par son art un public qui s'est ouvert à sa vision du monde. Bernanos pose le problème du mal et le lecteur s'inquiète. Le style est sans doute apprécié mais il ne suffit plus pour faire lire un auteur dans un monde qui cherche de nouveaux axes de certitude. Le public souffre ; quel qu'il soit, il est malade et il attend de l'écrivain-prophète sa guérison ; il espère qu'un parmi eux dira un jour : « J'ai découvert votre espérance ».

Alors le style n'a plus la valeur qu'il pouvait avoir dans une société plus sereine. Nous ne lisons plus des belles pages comme nous écoutons un beau disque. Devant le tourment inquiet de notre génération, l'élégance formelle du verbe cède le pas devant le message et l'art n'a de valeur que s'il est, selon Malraux, chargé d'un pouvoir libérateur.

Cependant l'obscurité de la langue, plus que son élégance, ferme des portes ; elle seule éloigne l'ensemble des lecteurs : une littérature d'initiés limite par elle-même son public. Si sa parole peut être lourde de signification elle demande un effort de compréhension que ne veut ni ne peut faire un lecteur sans préparation... et ils ne sont pas légion.

L'exigence du public, ce Protée, est satisfaite aujourd'hui, non par la tendance traditionnelle ou révolutionnaire de la littérature mais par la variété de forme, de rupture ou non, dans l'unité de son témoignage inquiet.

C'est parce que la masse voit dans la production des lettres actuelles le miroir de ce qu'elle vit, son image et ses problèmes que volontiers elle fait de ses écrivains des héros qu'elle honore. L'écrivain écoute palpiter le cœur de son siècle et les hommes attendent le diagnostic. L'écrivain d'aujourd'hui est philosophe, il traduit ses idées en théâtre ou roman et la foule en attend la guérison.

Nos collaborateurs du mois

Gregory Baum, O. A. S. :

Consulteur au Secrétariat pour l'unité (Concile). Professeur de théologie à la Faculté de Théologie de St-Michael's College.

Jacques Beaudon :

Pasteur de l'Eglise Unie du Canada.

Lita Cadieux :

Agent du Développement de la Citoyenneté.

Jean-Denis Dallaire, O. P. :

Professeur à l'école polytechnique et à l'Institut supérieur des Sciences religieuses de l'Université de Montréal.

Peter Davison :

Pasteur de l'Eglise Anglicane ; Curate au Trinity Memorial Church.

Anne de Nomerenge :

Critique musical.

Claude Déry :

Courriériste parlementaire à Québec pour le compte de « La Tribune », de « CHLT-Radio » et de « CHLT-TV ».

Martin Dionne :

Traducteur.

Roger Duhamel :

De l'Académie Canadienne-Française. Ecrivain. Imprimeur de la Reine.

J. Dupriez :

Professeur.

Denis Duval, ptre :

Professeur de philosophie.

Jacques Girard :

Directeur du « Quartier Latin ».

Roland Jacob :

Professeur.

Benoît Lacroix, O. P. :

Professeur à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal.

Chan. Jacques Leclercq :

Ancien professeur de l'Université de Louvain, Belgique. Auteur de trente ouvrages de droit naturel, de sociologie, de spiritualité.

Noël Pérusse :

Agent des Relations Extérieures à la Fédération des travailleurs du Québec.

Daniel Pourchot :

Pasteur de l'Eglise Evangélique Luthérienne.

Guy Robert :

Professeur de littérature.

Pierre Saucier :

Adjoint à l'Information Française à l'Office National du Film. Journaliste.

Jean-Paul Vanasse :

Directeur de l'Information Française à l'Office National du Film. Critique littéraire.

Pierre van Rutten :

Professeur au Collège Brébeuf.

Michel van Schendel :

Journaliste, attaché au service économique et financier du journal *La Presse*.

Livres reçus

Yordan Kostakeff :

Qu'est-ce que le Crédit Social ? Les Editions du Jour, Montréal 1962, 128 pages.

Gérard Labrosse, S. J. :

Ma religion est-elle en danger ? Les Editions de l'Homme, Montréal 1962, 125 pages.

Jean-Guy Labarre :

Non au drapeau canadien, Editions Actualité, Montréal 1962, 144 pages.

Florent Gaboriau :

L'Entrée en métaphysique, Casterman, Belgique 1962, 466 pages.

Y. Moubarac :

L'Islam, Editions Casterman, « Eglise Vivante », Belgique 1962, 209 pages.

François Rousseau :

Etes-vous thomiste ? Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal, 1962, 78 pages.

Cahiers de l'Actualité Religieuse :

Collection dirigée par le collège dominicain de théologie à La Sarte-Huy. L'Existence de Dieu, Casterman, Belgique 1962, 386 pages.

Raymond Barbeau :

Le Québec est-il une colonie ? Les Editions de l'Homme, Montréal 1962, 158 pages.

P. Cattin, O. P. :

Sources de la Vie Spirituelle, Documents Pontificaux, Tome II, Editions St-Paul, Paris 1961, 2 173 pages.

J.-M. Perrin, O. P. :

Le mystère du Prêtre, Aubier, Editions Montaigne, Collection : Vie Intérieure, Paris 1962, 255 pages.

Jacques De Lorimier, C. S. C. :

L'Histoire de notre salut, Fides, Montréal 1962, 256 pages.

Ronald Després :

Le scalpel ininterrompu, Editions à la Page, Montréal 1962.

Maintenant

REVUE MENSUELLE DE CULTURE
ET D'ACTUALITÉ CHRÉTIENNES
PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS EN
COLLABORATION AVEC D'AUTRES
CLERCS ET DES LAÏCS.

directeur-administrateur:

H.-M. BRADET, O.P.

secrétaire de rédaction

H. DALLAIRE, O.P.

comité de rédaction:

A. BRUNET, O.P.

B. LACROIX, O.P.

G. TELLIER, O.P.

PIERRE SAUCIER

GUY ROBERT

GUY VIAU

RENÉE GEOFFROY

maquette typographique:

GILLES ROBERT

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

ABONNEMENT D'UN AN 5.00

ABONNEMENT DE SOUTIEN 10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal 26, P.Q. Tél. 739-2758

*N. B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.*

Imprimé au Canada par:

L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

**N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE
DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS
ÉTRANGERS À L'ORDRE DE SAINT-
DOMINIQUE**

CUM PERMISSU SUPERIORUM

JOURNALISME, POLITIQUE ET VÉRITÉ

La vérité : fanion des journalistes et des politiciens. La vérité : notion exaltante entre toutes, qui enthousiasme l'adolescent à l'âge où son esprit fait la découverte des absolus. La vérité, cet exercice réussi de notre intelligence, cette condition indiscutable de tout succès intellectuel ou amoureux, individuel ou social, ce point oméga pour tout dire : norme, barème, référence de tout ce qui peut venir de l'homme.

Pilate :
Qu'est-ce que la vérité ?

Mais la vérité n'existe pas toujours. La vérité est une limite rarement atteinte. Et encore plus quand nous sommes pressés comme le brigueur de votes. Quel théologien, modeste et probe, qui avant de jeter l'anathème au nom de la Vérité de Dieu, ne fera pas la part de l'évolution homogène du dogme, de la sémantique, du style et du tempérament, de sa propre incompréhension ? Quel député engagerait son âme sur tout ce qu'il dit ? Quel reporter prenant tranquillement un verre après une dure journée, ne s'est pas frotté le menton pendant qu'un malade lui planait sur la conscience... professionnelle ?

Qui, en effet, peut trancher de quelque chose ? Et au nom de quoi ? Au nom de la foi ? Mais la foi affirme si peu des choses immédiatement et explicitement mises en cause dans la plupart de nos discussions (L'entreprise privée n'est pas plus un

dogme que le planisme). Au nom de la science ? Mais la science elle-même se fait plus relativiste, plus méfiante d'elle-même à mesure de ses succès.

Mais descendons des hautes sphères et qu'on me permette un exemple trivial. Je vous mets là deux pois secs. A tour de rôle vous passez, vous y regardez de près, vous manipulez, vous vous assurez bien qu'il y en a deux, ni plus ni moins. Quand vous êtes tous passés il existe dans chacun de vos esprits une vérité, une seule, la même pour tous : il y a là deux pois secs.

Mais que je pose maintenant une poignée de petits pois, là devant vous, avec l'interdiction d'y toucher. C'est une vérité déjà beaucoup plus difficile à saisir. Combien de petits pois au juste ? Plus d'une douzaine et moins d'un millier, c'est sûr. Mais combien exactement ? Quand chacun y est allé de son chiffre je puis encore compter la poignée de petits pois (je deviens alors un expert, une autorité, un témoin oculaire) et je vous dis quelle est la vérité absolue et si vous vous en êtes éloignés de peu ou de beaucoup.

Mais voici de la purée de pois. Eh bien ! cette fois non seulement la vérité est difficile ou cachée sauf aux experts, mais à toutes fins pratiques la vérité absolue n'existe pas. Et à l'intérieur de certaines limites fort approximatives aucune personne, strictement aucune, n'a la compétence ou le droit d'imposer son estimation ou d'ostraciser

celle de son voisin. Il faudra en fin de compte prendre le vote, marcher au piffomètre.

Tolérance

Dans la vie courante il est assez rare que l'on puisse compter les petits pois. Dans les questions où sont engagés le hasard, la liberté humaine, le psychologique et le social, le concret enfin, il y a trop de facteurs et d'impondérables pour que l'on puisse même rêver d'une vérité absolue. En tout cas la nationalisation de l'électricité, l'établissement d'une industrie sidérurgique ou d'un fonds de développement, la valeur de notre journalisme, le vaccin Sabin, les infiltrations de Cité Catholique : devant ces problèmes où chaque homme sincère peut se faire une opinion, on pourra exiger de lui la droiture, la prudence et de la considération pour les personnes expérimentées et les opinions divergentes. Mais ne disposant jamais soi-même que d'une approximation on n'aura aucun droit d'anathématiser un contradicteur.

En ces matières, la vérité de chacun n'est qu'une approche, chacun aura hélas ! le droit de se tromper dès qu'il aura honnêtement cherché.

Si vous pouvez compter les petits pois il y a une vérité absolue qui contraint tout le monde. Mais si personne ne peut compter les petits pois nous tâtonnons dans un monde où les intransigeants sont malvenus.

Henri Dallaire, O. P.